



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**SOLIDES RÉSULTATS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION AU QUATRIÈME TRIMESTRE ET À  
L'EXERCICE 2007 POUR COGECO CÂBLE**

**Montréal, le 26 octobre 2007** – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice financier terminés le 31 août 2007.

La vigueur des résultats d'exploitation au Canada et au Portugal ont permis à la Société d'enregistrer de solides résultats financiers.

Pour le quatrième trimestre et l'ensemble de l'exercice :

- les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 39,7 % pour atteindre 244,3 millions \$ et de 51,4 % pour atteindre 938,9 millions \$, respectivement (ce qui est essentiellement conforme aux projections de juillet 2007);
- le bénéfice d'exploitation avant amortissement consolidé a augmenté de 40,6 % pour atteindre 102,4 millions \$ et de 46,6 % pour atteindre 370,8 millions \$, respectivement (ce qui est supérieur aux projections de juillet 2007);
- le bénéfice net consolidé de l'exercice s'est élevé à 84,7 millions \$, une hausse de 29,2 %, tandis que les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 30,6 millions \$ (ce qui est supérieur aux projections de juillet 2007);
- la forte croissance du nombre d'abonnés s'est maintenue et le nombre d'unités de service a affiché une hausse nette de 49 576, ce qui porte le total d'unités de service à 300 688 pour l'exercice 2007 (ce qui est supérieur aux projections de juillet 2007);
- deuxième appel public à l'épargne en 2007 de 3 000 000 d'actions subalternes à droit de vote qui a généré un produit brut de 153 450 000 \$;
- une nouvelle structure d'exploitation a été mise en place au Canada afin de favoriser une meilleure synergie au sein de notre exploitation canadienne.

« Les résultats financiers de Cogeco Câble au quatrième trimestre sont très probants. Nous sommes dans une position qui nous permettra de répondre aux besoins de nos clients dans les marchés que nous desservons, affirme Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble. La pertinence de notre stratégie a été reconnue par les marchés et nos actions ont continué d'afficher un très bon rendement. Notre nouvelle structure de gestion permettra à l'exploitation canadienne de favoriser une meilleure synergie, ce qui aura une incidence favorable sur notre mode de prestation de services. Notre bilan est robuste et nous anticipons de solides résultats pour l'exercice 2008. »

## FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)			Exercices terminés les 31 août (vérifiés)		
	2007	2006	%	2007	2006	%
Produits d'exploitation	244 314 \$	174 875 \$	39,7	938 880 \$	620 001 \$	51,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	102 426	72 864	40,6	370 753	252 978	46,6
Bénéfice net	36 368	33 987	7,0	84 691	65 556	29,2
Flux de trésorerie générés par l'exploitation <sup>(1)</sup>	83 825	56 714	47,8	284 565	194 739	46,1
Moins :						
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	68 964	53 279	29,4	254 008	164 446	54,5
Flux de trésorerie nets <sup>(1)</sup>	14 861	3 435		30 557	30 293	
Données par action						
Bénéfice net de base	0,79 \$	0,85 \$	(7,1)	1,96 \$	1,64 \$	19,5

(1) Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et les flux de trésorerie nets n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et devraient être traités comme tels. Pour plus de détails, consulter la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

## ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait à nos perspectives futures et à des événements anticipés, à nos affaires, à notre exploitation, à notre rendement financier, à notre situation financière ou à nos résultats et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant nos résultats d'exploitation et notre rendement économique futurs, ainsi que nos objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés se fondent sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que nous jugeons raisonnables au moment de les formuler. Bien que nous considérions ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont nous disposons au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque ») du rapport de gestion annuel 2006 de la Société qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de nos prévisions actuelles. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que nous prévoyons actuellement. Nous invitons le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que nous puissions décider de le faire, rien ne nous oblige (et nous rejetons expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.*

*Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2006 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

## RAPPORT DE GESTION

### STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par une diversification de ses produits et services ainsi que de sa clientèle et de ses territoires, une gestion efficace du capital et une gestion serrée des coûts et des processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs par la croissance des produits d'exploitation, la croissance des unités de service<sup>(1)</sup> et les flux de trésorerie nets<sup>(2)</sup>. Les réalisations récentes de Cogeco Câble vers l'atteinte des objectifs sont présentées ci-après.

#### Amélioration continue de l'offre de services et élargissement de sa clientèle

##### Exploitation canadienne

- Services de Télévision numérique :
  - Le 5 juin, ajout de six chaînes de Télévision haute définition (HD) à la grille de programmation HD au Québec;
  - Le 17 juillet, ajout de la chaîne WGN HD à la grille programmation HD en Ontario;
  - Le 4 septembre, ajout de Setanta International Sports Pak à la grille de programmation numérique en Ontario;
  - Le 25 septembre, ajout de la chaîne MTV à la grille de programmation numérique au Québec;
  - Le 3 octobre, ajout de la chaîne RDS HD à la grille de programmation numérique au Québec;
  - Le 11 octobre, ajout de la chaîne Leafs TV HD à la programmation HD en Ontario.
- Service de Téléphonie :
  - Nouveau service d'appels internationaux prépayés avec un fournisseur de choix.

##### Exploitation portugaise

- Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (Cabovisão) a lancé ses services de Télévision numérique en juillet 2007;
- Le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 4 756.

#### Amélioration continue des réseaux et des équipements

- Au cours de l'exercice 2007, la Société a investi environ 102 millions \$ dans son infrastructure, incluant les têtes de ligne, les mises à niveau et la reconstruction.

#### Gestion efficace du capital

- Le 9 août, la Société a annoncé le placement de 3 000 000 d'actions subalternes à droit de vote. Le produit net du placement, soit 146,9 millions \$, a été affecté à la réduction de la dette à long terme.

---

(1) Se reporter à la rubrique « Statistiques sur les clients » pour une explication détaillée.

(2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une explication détaillée.

## **Contrôle serré des coûts et des processus d'affaires**

- Au cours du quatrième trimestre de 2007, les charges d'exploitation de l'exploitation canadienne (compte non tenu des honoraires de gestion) ont augmenté de 18,6 %, une croissance essentiellement similaire à celle des produits d'exploitation pour cette même période, qui a été de 19,3 %;
- La conception de contrôles internes relatifs à la divulgation financière conformes au Règlement 52-109 est bien avancé. Comme en fait état le rapport de gestion du rapport annuel de 2006, la Société a décelé certaines faiblesses importantes dans la conception des contrôles internes relatifs à la divulgation financière et au cours de l'exercice, des améliorations ont été apportées à la conception des contrôles internes visant certains processus d'affaires importants. La documentation et la rectification des faiblesses dans la conception des contrôles internes progressent normalement.

## ***Croissance des unités de service***

Au cours de l'exercice 2007, le nombre consolidé d'unités de service a augmenté de 13,8 % pour atteindre presque 2,5 millions d'unités. Au cours du troisième trimestre de 2007, la Société a révisé ses projections et prévu une croissance de 13 % à 14 % des unités de service pour l'ensemble de l'exercice 2007. L'augmentation du nombre de clients a été plus élevée que prévu pour les services d'accès Internet haute vitesse (IHV), de Câble de base et de Téléphonie, ce qui a permis à Cogeco Câble d'atteindre le haut de la fourchette des prévisions les plus récentes pour 2007.

## ***Croissance des produits d'exploitation***

Au cours de l'exercice 2007, les produits d'exploitation ont augmenté de 318,9 millions \$, soit 51,4 %, pour atteindre 938,9 millions \$, en raison principalement de la consolidation des résultats d'exploitation de Cabovisão sur un exercice entier et de la croissance des unités de service au Canada. Au troisième trimestre de l'exercice 2007, la Société a révisé ses projections pour 2007 et ainsi prévu une croissance de ses produits d'exploitation de 51 % à 52 %.

## ***Flux de trésorerie nets***

Au quatrième trimestre de 2007, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 14,9 millions \$, comparativement à 3,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement surpassant ses charges financières, de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées de l'exploitation canadienne, ainsi que de la consolidation des résultats financiers de Cabovisão pour une période de trois mois, alors que les résultats d'un mois avaient été consolidés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2007, la Société a haussé ses acquisitions d'immobilisations afin de soutenir la croissance des unités de service et de constituer un stock de terminaux pour soutenir la croissance au cours de la période à venir. Cette stratégie a permis de générer des flux de trésorerie nets de 30,6 millions \$ au cours de l'exercice 2007, comparativement à 30,3 millions \$ l'exercice précédent. Les acquisitions d'immobilisations et charges reportées se sont chiffrés à 254 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2007. De ce montant, une tranche de 211,4 millions \$ a été affectée au soutien de l'exploitation canadienne ; le reste a été affecté à l'exploitation portugaise. La Société a surpassé les projections révisées de 2007 à l'égard des flux de trésorerie nets, fixées à 20 millions \$, annoncées au troisième trimestre de 2007.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)			Exercices terminés les 31 août (vérifiés)		
	2007	2006 <sup>(1)</sup>	% variation	2007	2006 <sup>(1)</sup>	% variation
Produits d'exploitation	244 314 \$	174 875 \$	39,7	938 880 \$	620 001 \$	51,4
Charges d'exploitation	141 888	102 011	39,1	559 559	358 631	56,0
Honoraires de gestion – COGECO inc.	-	-	-	8 568	8 392	2,1
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	102 426	72 864	40,6	370 753	252 978	46,6
Marge d'exploitation	41,9 %	41,7 %		39,5 %	40,8 %	

(1) Inclut les résultats d'exploitation de Cabovisão depuis la date de prise de contrôle le 1<sup>er</sup> août 2006.

### **Produits d'exploitation**

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 69,4 millions \$, ou 39,7 %, pour atteindre 244,3 millions \$, tandis que pour l'exercice 2007, ils ont augmenté de 318,9 millions \$, ou 51,4 %, pour atteindre 938,9 millions \$. Au cours du quatrième trimestre de 2007, les produits d'exploitation ont augmenté à un rythme plus lent qu'au cours de l'ensemble de l'exercice 2007. Cela s'explique par la consolidation des résultats de l'exploitation portugaise sur une période de trois mois comparativement à une période d'un mois en 2006. Les produits d'exploitation au Canada, stimulés par l'augmentation du nombre de clients des services de Câble de base, IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique ainsi que par les hausses tarifaires, ont augmenté de 30,4 millions \$, ou 19,3 %, au quatrième trimestre et de 110,9 millions \$, ou 18,4 %, au cours de l'exercice 2007. Les produits d'exploitation au Portugal se sont élevés à 55,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2007 et à 224,8 millions \$ au cours de l'exercice 2007, comparativement à 16,9 millions \$ pour une période d'un mois, en 2006.

### **Charges d'exploitation**

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2007, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 39,9 millions \$, ou 39,1 %, et de 200,9 millions \$, ou 56 %, pour atteindre 141,9 millions \$ et 559,6 millions \$, respectivement. Au cours du quatrième trimestre de 2007, les charges d'exploitation ont augmenté à un rythme plus lent qu'au cours de l'exercice 2007. La situation est principalement attribuable à la consolidation des résultats financiers de l'exploitation portugaise pour une période de trois mois en 2007, comparativement à une période d'un mois en 2006. Au cours de l'exercice 2007, les charges d'exploitation ont augmenté, en raison principalement de l'inclusion des charges d'exploitation de Cabovisão et à la desserte d'unités de service additionnelles, incluant la pénétration accrue du service de Téléphonie au Canada.

### **Bénéfice d'exploitation avant amortissement**

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du quatrième trimestre et de l'exercice 2007 a augmenté de 29,6 millions \$, ou 40,6 %, s'établissant à 102,4 millions \$, et de 117,8 millions \$, ou 46,6 %, s'établissant à 370,8 millions \$, respectivement. Ces hausses sont attribuables à la croissance des unités de service, à la consolidation des résultats de l'exploitation portugaise et aux différentes hausses de tarifs, qui ont surpassé l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble pour le quatrième trimestre de 2007 est passée de 41,7 % à 41,9 % en raison des hausses tarifaires mises en place au troisième trimestre de 2007 et de l'amélioration

de la marge d'exploitation au Portugal, qui est passée de 29,5 % en 2006 à 37,3 % au quatrième trimestre de 2007. Au cours de l'exercice 2007, la marge d'exploitation est passée de 40,8 % à 39,5 % en raison du déploiement du service de Téléphonie au Canada et de la consolidation de la marge d'exploitation plus basse de Cabovisão, sur une période de douze mois. La marge d'exploitation de l'exercice 2007 a légèrement dépassé les projections révisées établies par la direction au troisième trimestre.

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,5 % des actions de participation de la Société représentant 82,8 % des votes liés aux actions votantes de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. En 1997, le plafond annuel des honoraires de gestion a été fixé à 7 millions \$, sous réserve d'un réajustement annuel à la hausse en fonction de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation du Canada. Par conséquent, pour l'exercice 2007, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 8,6 millions \$, montant atteint au cours du deuxième trimestre, et donc, aucuns honoraires de gestion n'ont été payés durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2007. Pour l'exercice 2006, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 8,4 millions \$ et ont été entièrement payés durant les neuf premiers mois. De plus, Cogeco Câble a attribué 319 647 options d'achat d'actions aux employés de COGECO au cours de l'exercice 2007 comparativement à 31 743 options pour la période correspondante de l'exercice précédent. De ces 319 647 options d'achat d'actions, 262 400 sont assujetties à l'atteinte de certains objectifs financiers annuels par la filiale portugaise, Cabovisão, sur une période de trois ans. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 0,3 million \$ pour l'exercice 2007 relativement aux options de Cogeco Câble attribuées aux employés de COGECO. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions attribuées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport de gestion du rapport annuel de l'exercice 2006 de la Société. Aucune autre opération entre apparentés importante n'a été conclue au cours des quatrième trimestres et des exercices terminés les 31 août 2007 et 2006.

## CHARGES FIXES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)			Exercices terminés les 31 août (vérifiés)		
	2007	2006	% variation	2007	2006	% variation
Amortissement	54 164 \$	34 801 \$	55,6	189 323 \$	120 782 \$	56,7
Charges financières	18 524	16 374	13,1	84 569	57 366	47,4

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, l'amortissement a totalisé 54,2 millions \$ et 189,3 millions \$, respectivement, comparativement à 34,8 millions \$ et à 120,8 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation de l'amortissement pour les deux périodes de l'exercice 2007 comparativement à l'exercice 2006 est attribuable à divers facteurs : la consolidation des résultats financiers de l'exploitation portugaise pour l'exercice 2007 par rapport à seulement un mois d'exploitation en 2006 ; l'amortissement découlant de la conclusion de la répartition du prix d'achat lié à l'acquisition de Cabovisão, y compris l'évaluation des actifs corporels et des actifs incorporels et les acquisitions d'immobilisations accrues résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service, les infrastructures

graduelles, la modernisation et la reconstruction du réseau, les immobilisations de soutien et les charges reportées pour l'exploitation canadienne.

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2007, les charges financières ont augmenté de 2,2 millions \$ et de 27,2 millions \$, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2006, en raison d'une augmentation de l'endettement (défini comme l'endettement bancaire et la dette à long terme) requis pour financer l'acquisition de la filiale portugaise, Cabovisão.

## **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2007, l'économie d'impôts s'est établie à 6,6 millions \$ comparativement à une économie d'impôts de 12,3 millions \$ pour l'exercice 2006. Cette économie a été réduite principalement en raison d'un ajustement hors caisse de 14,7 millions \$ pour l'exercice 2007 par rapport à un ajustement hors caisse de 20 millions \$ comptabilisé à l'exercice 2006. Exclusion faite de cet ajustement, les impôts sur les bénéfices du quatrième trimestre 2007 se sont accrus par suite d'une hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, déduction faite des charges fixes. Pour l'exercice 2007, les impôts sur les bénéfices se sont chiffrés à 12,2 millions \$, comparativement à 9,3 millions \$ à l'exercice 2006. Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, laquelle a surpassé la hausse des charges fixes de l'exploitation canadienne. L'augmentation des impôts sur les bénéfices en 2007 a été en partie contrebalancée par l'élimination de l'impôt fédéral sur le capital au Canada le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et par des ajustements hors caisse de 16,2 millions \$ attribuables à la comptabilisation d'économies découlant de pertes fiscales d'exercices antérieurs, à l'impôt minimum payé et à une réduction du taux d'imposition fédéral en vigueur au Canada avec prise d'effet en janvier 2011. À l'exercice 2006, un ajustement hors caisse de 20 millions \$ avait également été comptabilisé dans le but de réduire les impôts futurs en raison de l'annonce, par le gouvernement fédéral canadien, d'une réduction progressive du taux d'imposition des sociétés de 21 % à 19 % à compter de janvier 2010 et de l'élimination de la surtaxe des sociétés de 1,12 % le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Exclusion faite des ajustements d'impôts pour les deux exercices, les impôts sur les bénéfices se seraient établis à 28,4 millions \$ à l'exercice 2007 comparativement à 29,3 millions \$ à l'exercice 2006.

## **BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre s'est chiffré à 36,4 millions \$, soit 0,79 \$ par action, comparativement à 34 millions \$, ou 0,85 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les quatrième trimestres de 2007 et de 2006, le bénéfice net comprenait des ajustements d'impôts non récurrents de 14,7 millions \$ et de 20 millions \$, respectivement. Pour l'exercice 2007, le bénéfice net s'est chiffré à 84,7 millions \$, ou 1,96 \$ par action, comparativement à 65,6 millions \$, ou 1,64 \$ par action, pour l'exercice 2006. Déduction faite des ajustements d'impôts, le bénéfice net se serait établi à 21,6 millions \$, soit 0,47 \$ par action, au quatrième trimestre de 2007, par rapport à 14 millions \$, ou 0,35 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2006. Exclusion faite des ajustements d'impôts, le bénéfice net se serait chiffré à 68,5 millions \$, ou 1,58 \$ par action, pour l'exercice 2007, comparativement à 45,6 millions \$, soit 1,14 \$ par action, à l'exercice 2006. L'augmentation du bénéfice net pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, exclusion faite des ajustements d'impôts décrits précédemment, est attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, laquelle a surpassé l'augmentation des charges fixes.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)		Exercices terminés les 31 août (vérifiés)	
	2007	2006	2007	2006
<i>(en milliers de dollars)</i>				
<b>Activités d'exploitation</b>				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	83 825 \$	56 714 \$	284 565 \$	194 739 \$
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	28 790	50 495	(72 755)	1 051
	<u>112 615 \$</u>	<u>107 209 \$</u>	<u>211 810 \$</u>	<u>195 790 \$</u>
<b>Activités d'investissement<sup>(1)</sup></b>	<u>(68 778) \$</u>	<u>(630 523) \$</u>	<u>(248 579) \$</u>	<u>(739 022) \$</u>
<b>Activités de financement<sup>(1)</sup></b>	<u>(2 042) \$</u>	<u>595 543 \$</u>	<u>28 218 \$</u>	<u>615 400 \$</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	41 795 \$	72 229 \$	(8 551) \$	72 168 \$
<b>Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères</b>	(243)	(713)	1 243	(713)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	22 656	-	71 516	61
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>64 208 \$</u>	<u>71 516 \$</u>	<u>64 208 \$</u>	<u>71 516 \$</u>

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2007, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 83,8 millions \$, soit une augmentation de 47,8 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, qui est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont généré des rentrées de fonds plus faibles qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution des crédettes et charges à payer découlant de paiements non récurrents effectués par la filiale portugaise conformément aux modalités de l'acquisition.

Au cours de l'exercice 2007, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation ont atteint 284,6 millions \$, soit une hausse de 46,1 % comparativement à la période correspondante de l'exercice antérieur, principalement en raison de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont entraîné des sorties de fonds de 72,8 millions \$ comparativement à des rentrées de fonds de 1,1 million \$ au cours de l'exercice 2006, essentiellement en raison d'une diminution des crédettes et charges à payer découlant de paiements non récurrents effectués par la filiale portugaise conformément aux modalités de l'acquisition. L'augmentation des débiteurs et des impôts à recevoir, en partie contrebalancée par une hausse des produits reportés et perçus d'avance, a également contribué à l'augmentation des sorties de fonds en 2007.

### **Acquisition de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A.**

Le 2 juin 2006, la Société a conclu avec Cable Satisfaction International Inc. (CSII), Catalyst Fund Limited Partnership I et Cabovisão une entente visant l'achat, pour une contrepartie totale de 461,8 millions € (667,5 millions \$), de toutes les actions de la deuxième entreprise de télécommunications par câble en importance du Portugal, une filiale indirecte en propriété exclusive de CSII. Le prix incluait le rachat de la créance de premier rang et le remboursement de certains autres éléments de passif de Cabovisão. L'acquisition a été finalisée le 1<sup>er</sup> août 2006. Le prix d'achat final a été établi au terme d'un ajustement du fonds de roulement après clôture qui a eu lieu le 9 mars 2007. Conformément à l'entente, le prix d'achat final a été réduit d'un montant

de 2,2 millions € (3,4 millions \$). L'achat a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Cabovisão ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

La direction a achevé son évaluation des actifs corporels et incorporels acquis et des passifs assumés, et la répartition définitive s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	\$
<b>Contrepartie payée</b>	
Achat d'actions	304 188
Ajustement du fonds de roulement	(3 371)
Dettes garanties des prêteurs et certains passifs spécifiques de Cabovisão	274 761
Coûts relatifs à l'acquisition	6 299
	<b>581 877</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 711
Encaisse affectée	489
Débiteurs	16 570
Charges payées d'avance	1 324
Immobilisations	323 796
Relations clients	71 684
Écart d'acquisition	344 004
Créditeurs et charges à payer assumés	(60 433)
Autres passifs spécifiques de Cabovisão assumés	(91 914)
Passif d'impôts futurs	(29 354)
	<b>581 877</b>

La répartition définitive s'est traduite par une augmentation de 36 144 000 \$ des immobilisations, une hausse de 71 684 000 \$ des relations clients, une augmentation de 29 354 000 \$ du passif d'impôts futurs ainsi qu'une diminution de 4 849 000 \$ des créditeurs et charges à payer assumés. L'incidence nette de ces ajustements, conjuguée à la réduction du prix d'achat, s'est traduite par une diminution de 87 020 000 \$ de l'écart d'acquisition.

De plus, en conformité avec la Loi sur les impôts des Compagnies du Portugal, les pertes fiscales accumulées ne peuvent être déduites si au moins 50 % du capital social a changé de propriété depuis le moment où les pertes fiscales ont été générées, sauf si une autorisation est accordée avant un tel changement de propriété. À cet effet, une requête pour le maintien des pertes fiscales a été déposée par Cabovisão le 28 juillet 2006 et Cabovisão n'a encore reçu de réponse. Par conséquent, les bénéfices de ces pertes fiscales n'ont pas été inclus dans la répartition du prix d'achat, mais seront comptabilisées en réduction de l'écart d'acquisition au moment de leur réalisation.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la *National Cable Television Association* (NCTA), sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)		Exercices terminés les 31 août (non vérifiés)	
	2007	2006	2007	2006
Équipements à l'abonné <sup>(1)</sup>	22 004 \$	16 011 \$	98 192 \$	59 441 \$
Infrastructure graduelle	11 692	10 195	43 392	25 298
Extensions de réseaux	3 366	3 756	11 164	11 205
Modernisation/reconstruction	16 673	11 221	58 640	39 709
Immobilisations de soutien	4 445	3 167	12 578	8 186
Total des acquisitions d'immobilisations <sup>(2)</sup>	58 180 \$	44 350 \$	223 966 \$	143 839 \$
Charges reportées et autres	10 763	8 919	29 553	20 559
Acquisition d'entreprises et ajustements	629	577 431	(1 265)	577 431
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	(503)	91	(591)	91
Total des activités d'investissement	69 069 \$	630 791 \$	251 663 \$	741 920 \$

(1) Inclut principalement les remplacements et les nouveaux branchements de clients ainsi que les appareils résidentiels.

(2) Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2007, les acquisitions d'immobilisations ont augmenté comparativement à l'exercice précédent principalement en raison des facteurs suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations liées à l'exploitation portugaise ont totalisé 12,6 millions \$ et 41,6 millions \$ pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, respectivement, et ont servi essentiellement à soutenir la croissance des unités de service et les premières étapes du déploiement des services de Télévision numérique.
- Au Canada, l'augmentation des dépenses liées aux équipements à l'abonné découle principalement de l'augmentation de la demande de services IHV et de Téléphonie, de la hausse du nombre de terminaux HD et d'un plus grand ratio de terminaux numériques par client de Télévision numérique.
- L'augmentation des acquisitions d'immobilisations liées aux infrastructures graduelles a été principalement liée au soutien du déploiement du service de Téléphonie de l'exploitation canadienne.
- L'augmentation des acquisitions d'immobilisations liées à la modernisation du réseau et au programme de reconstruction de l'exploitation canadienne est attribuable à l'accélération du programme visant à augmenter la bande passante à 750 MHz et à 550 MHz pour les réseaux de l'Ontario et du Québec, respectivement, et à améliorer la fiabilité du réseau. L'augmentation du nombre de foyers ayant accès aux services bidirectionnels a également été un facteur ; le pourcentage de clients ayant accès aux services bidirectionnels est ainsi passé de 93 % au 31 août 2006 à 94 % au 31 août 2007.

La croissance des charges reportées du quatrième trimestre et de l'exercice 2007 s'explique par une hausse des frais de rebranchement liée à l'augmentation importante du nombre d'unités de service.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2007, la Société a généré des flux de trésorerie nets de 14,9 millions \$ comparativement à 3,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2007, la Société a généré des flux de trésorerie nets de 30,6 millions \$, comparativement à 30,3 millions \$ à l'exercice précédent. L'augmentation des flux de trésorerie nets du quatrième trimestre et de l'exercice 2007 par rapport à l'exercice précédent s'explique par la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, partiellement contrebalancée par un accroissement des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées afin de soutenir la croissance des unités de service et le déploiement de la Téléphonie ainsi que par l'augmentation des charges financières.

Le 9 août 2007, la Société a annoncé la clôture d'un appel public à l'épargne visant 3 000 000 d'actions subalternes à droit de vote pour un produit brut de 153,5 millions \$. Cogeco Câble a tiré du placement un produit net d'environ 146,9 millions \$ qu'elle a utilisé pour réduire sa dette à long terme.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, le niveau d'endettement a diminué de 146,5 millions \$. La diminution du niveau d'endettement essentiellement est attribuable au remboursement du crédit à terme au moyen du produit net de 146,9 millions \$ tiré de l'émission d'actions. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'endettement a augmenté de 607,2 millions \$ en raison de l'acquisition de Cabovisão, de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 71,5 millions \$ et des frais liés au nouveau crédit à terme de 900 millions \$, partiellement contrebalancés par une hausse de 50,5 millions \$ des éléments hors caisse liés à l'exploitation. De plus, un dividende de 0,08 \$ par action subalterne à droit de vote et action à droits de vote multiples, totalisant 3,6 millions \$, a été versé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007, comparativement à un dividende de 0,04 \$ par action, ou 1,6 million \$, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2006.

Pour l'exercice 2007, le niveau d'endettement a diminué de 299,6 millions \$. Cette diminution s'explique par la conclusion de deux appels publics à l'épargne visant un total de 8 000 000 d'actions subalternes à droit de vote pour un produit net d'environ 331,1 millions \$, lequel a été affecté au remboursement des débentures subordonnées garanties de série A et d'une tranche du crédit à terme, par les flux de trésorerie nets générés de 30,6 millions \$ et par une diminution de 7,3 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par un recul de 72,8 millions \$ des éléments hors caisse liés à l'exploitation. À l'exercice précédent, le niveau d'endettement s'était accru de 631,7 millions \$ en raison de l'acquisition de Cabovisão conclue au quatrième trimestre, de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 71,5 millions \$ et des frais liés au nouveau crédit à terme de 900 millions \$, facteurs qui avaient été partiellement contrebalancés par les flux de trésorerie nets générés de 30,3 millions \$. De plus, des dividendes totalisant 10,3 millions \$ ont été versés au cours de l'exercice 2007 par rapport à 6,4 millions \$ pour l'exercice précédent.

Au 31 août 2007, le fonds de roulement déficitaire a été réduit de 194,2 millions \$ comparativement au 31 août 2006, principalement en raison de l'affectation du produit net de l'émission d'actions au remboursement des débentures subordonnées garanties de série A et au remboursement de certains fournisseurs après l'acquisition de Cabovisão. Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisque la majorité des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux crédateurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus. De plus, la Société utilise généralement la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 août 2007, la Société avait utilisé 458,5 millions \$ de son crédit à terme de 900 millions \$.

## **SITUATION FINANCIÈRE**

Depuis le 31 août 2006, les postes « immobilisations », « écart d'acquisition », « actifs incorporels », « débiteurs », « crédateurs et charges à payer », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « écart de change cumulatif », « passif d'impôts futurs », « actif d'impôts futurs », « endettement » et « capital-actions » du bilan ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 98 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par l'accroissement des acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service et par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. La diminution de 79,5 millions \$ de l'écart d'acquisition découle de la conclusion de la répartition du prix d'achat relatif à l'acquisition de Cabovisão, laquelle a donné lieu à des actifs incorporels évalués à 71,7 millions \$, contrebalancée en partie par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. L'augmentation de 3,2 millions \$ des débiteurs résulte essentiellement d'une hausse de l'ensemble des débiteurs liée à la croissance des produits d'exploitation et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. Les diminutions de 72,6 millions \$ et de 7,3 millions \$ des créditeurs et charges à payer et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, respectivement, ont trait aux paiements effectués à l'égard de l'acquisition de Cabovisão. La hausse de 1,3 million \$ de l'écart de change cumulatif découle de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. L'augmentation de 48,4 millions \$ du passif d'impôts futurs est en grande partie imputable à la comptabilisation d'impôts futurs de 29,4 millions \$ à l'égard des actifs incorporels et de l'écart entre la juste valeur de marché et la valeur comptable des actifs corporels acquis au Portugal, ainsi qu'à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement de l'exploitation canadienne. Les actifs d'impôts futurs de 18 millions \$ sont reliés à des pertes reportées autres qu'en capital pour l'exploitation canadienne, qui seront utilisés par la Société au cours du prochain exercice. Enfin, l'endettement a diminué de 289,1 millions \$ et le capital-actions s'est accru de 353,9 millions \$ en raison des facteurs mentionnés précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités ».

Le tableau suivant présente une description des données liées aux actions de Cogeco Câble au 30 septembre 2007 :

	Nombre d'actions/ d'options	Montant (en milliers de dollars)
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 663 587	886 059
<b>Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote</b>		
Options en cours	942 714	
Options pouvant être levées	239 067	

Le nombre d'options en cours a augmenté de façon importante au cours de l'exercice 2007. Dans le cadre de l'acquisition de Cabovisão, la Société a attribué 376 000 options d'achat d'actions conditionnelles à un prix d'exercice de 26,63 \$. Les droits de ces options sont acquis sur une période de trois ans commençant un an après la date d'attribution, et les options peuvent être exercées sur une période de dix ans. L'acquisition des droits de ces options est conditionnelle à l'atteinte de certains objectifs financiers annuels par la filiale portugaise sur une période de trois ans.

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2006, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2006, à l'exception du remboursement de débentures subordonnées garanties de série A d'un montant de 125 millions \$ et du remboursement partiel d'environ 175 millions \$ du crédit à terme de 900 millions \$, comme il est indiqué à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités ». De plus, au cours du deuxième trimestre de 2007, la Société a garanti le paiement par Cabovisão de certaines taxes à l'égard de droits de passage municipaux établies par la municipalité de Seixal, au Portugal, pour les années 2004 et 2005, qui totalisent 5,7 millions € (les « taxes ») et qui sont actuellement contestées par Cabovisão. Des garanties financières fiables ont été exigées en vertu du droit portugais applicable afin que Cabovisão puisse contester les taxes et retenir le paiement correspondant jusqu'à ce qu'un jugement définitif ne pouvant plus faire l'objet d'un appel soit rendu par les tribunaux portugais qui ont compétence en la matière. Ainsi, à la suite du jugement définitif, la Société pourrait, sur réception d'une demande écrite de la part de la municipalité de Seixal, être

tenue de payer les montants exigés, jusqu'à concurrence d'un montant total de 5,7 millions €, advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.

## **DÉCLARATION DE DIVIDENDES**

Lors de sa réunion du 26 octobre 2007, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende trimestriel admissible de 0,10 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, une augmentation de 25 %, lequel sera payé le 23 novembre 2007 aux actionnaires inscrits en date du 9 novembre 2007.

## **GESTION DU CHANGE**

Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang de 150 millions \$ US. Grâce à ces conventions, le taux annuel du coupon américain, soit 6,83 %, est converti en taux d'intérêt annuel fixe moyen de 7,254 % en dollars canadiens. Le cours du change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,5910 \$ CAN. Les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 150 millions \$ US, ont diminué de 7,4 millions \$ CAN à la fin du quatrième trimestre par rapport au 31 août 2006, en raison de l'appréciation du dollar canadien. Étant donné que les billets garantis de premier rang, série A, sont complètement couverts, la fluctuation est entièrement contrebalancée par une variation du crédit reporté, comme il est décrit à la note 8 des états financiers intérimaires du quatrième trimestre de l'exercice 2007. Ce crédit reporté de 80,2 millions \$ CAN représente l'écart entre le cours du change à la fin du trimestre et celui prévu dans les conventions d'échange de devises qui fixent les paiements d'intérêts et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A.

Comme en fait état le rapport de gestion qui figure dans le rapport annuel de 2006, l'investissement net de la Société dans les filiales étrangères autonomes est exposé aux risques de marché relatifs à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque demeure réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est considérée comme un élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a réalisé un gain de change de 1,3 million \$ CAN au cours de l'exercice 2007, lequel a été reporté et comptabilisé dans l'écart de change cumulatif. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 août 2007 s'établissait à 1,4390 \$ l'euro, comparativement à 1,4156 \$ l'euro au 31 août 2006. Les taux de change moyens en vigueur au quatrième trimestre et pour l'exercice 2007 utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation portugaise s'établissaient à 1,4374 \$ l'euro et à 1,4803 \$ l'euro, respectivement.

**EXPLOITATION CANADIENNE****STATISTIQUES SUR LES CLIENTS**

	Ajouts nets (pertes nettes)					% de pénétration <sup>(1)(4)</sup>	
	31 août 2007	Quatrièmes trimestres		Exercices		31 août	
		2007	2006	2007	2006	2007	2006
Unités de service <sup>(2)</sup>	1 788 508	39 656	44 243	232 572	208 203	—	—
Clients du service de Câble de base	849 157	(2 627)	685	15 980	11 744	—	—
Clients des services IHV <sup>(3)</sup>	415 836	12 363	12 601	72 756	65 432	52,2	44,3
Clients des services de Télévision numérique	379 879	8 747	10 563	52 515	80 160	45,8	40,0
Clients du service de Téléphonie	143 636	21 173	20 394	91 321	50 867	21,7	10,4

(1) En pourcentage des clients du service de câble de base, là où le service est offert.

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.

(3) Le nombre de clients souscrivant seulement aux services IHV ou au service de Téléphonie était de 68 367 au 31 août 2007 comparativement à 61 208 au 31 août 2006.

(4) Une vérification des foyers câblés en Ontario a été complétée au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, ce qui a donné lieu à une diminution du nombre de foyers câblés de 42 386.

Au quatrième trimestre de 2007, les ajouts nets ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la baisse du nombre de clients du service de câble de base et le ralentissement de la croissance du nombre de clients des services de Télévision numérique. Au quatrième trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie s'est accru de 21 173 pour atteindre 143 636, comparativement à une augmentation de 20 394 pour le trimestre correspondant de 2006. La croissance est surtout attribuable au lancement de ce service dans de nouveaux marchés et à la hausse du taux de pénétration dans les secteurs où ce service était déjà offert. La couverture de foyers câblés par ce service a maintenant atteint 78 %, contre 66 % à l'exercice précédent. La perte nette de clients du service de Câble de base au quatrième trimestre a atteint 2 627 clients, comparativement à un gain de 685 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout en raison des offres promotionnelles moins généreuses proposées aux clients du service de Câble de base au quatrième trimestre de 2007 par rapport au trimestre correspondant de 2006.

Le nombre d'ajouts nets pour les services IHV s'est élevé à 12 363 clients, contre 12 601 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de 2007, le nombre d'ajouts nets pour les services IHV s'explique principalement par l'amélioration de l'offre de produits, l'incidence du trio de services de Télévision, IHV et de Téléphonie numérique (*Connexion complète Cogeco*) et les activités promotionnelles.

Les ajouts nets de clients des services de Télévision numérique se sont chiffrés à 8 747 comparativement à 10 563 pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des ajouts nets enregistrée au cours du trimestre courant par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent traduit l'arrivée à maturité du secteur de la Télévision numérique à la suite de la période de forte croissance qui a été observée particulièrement au second semestre de l'exercice 2006. Néanmoins, les clients continuent de démontrer un fort intérêt pour la technologie HD. En outre, au cours du second semestre de l'exercice 2006, la Société a procédé à des ajustements à l'égard de l'offre de services et des écarts de prix entre les services de Télévision analogique et les services de Télévision numérique, ce qui a aussi contribué à modérer la forte croissance qui avait été observée au cours de l'exercice 2006.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)			Exercices terminés les 31 août (vérifiés)		
	2007	2006	% variation	2007	2006	% variation
Produits d'exploitation	188 450 \$	158 009 \$	19,3	714 070 \$	603 135 \$	18,4
Charges d'exploitation	106 869	90 116	18,6	412 602	346 736	19,0
Honoraires de gestion – COGECO inc.	-	-	-	8 568	8 392	2,1
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	81 581	67 893	20,2	292 900	248 007	18,1
Marge d'exploitation	43,3 %	43,0 %		41,0 %	41,1 %	

### **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice 2007 se sont accrus de 30,4 millions \$ et 110,9 millions \$ pour atteindre 188,5 millions \$ et 714,1 millions \$, respectivement, ce qui correspond à des hausses de 19,3 % et de 18,4 % par rapport à l'exercice 2006. Cette croissance s'explique principalement par une augmentation du nombre de clients des services IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique, tel qu'il est mentionné à la rubrique « Statistiques sur les clients », ainsi que par des augmentations de tarifs mises en place en juin et en août 2006 ainsi qu'en mars et en avril 2007. Des hausses tarifaires mensuelles d'au plus 3 \$ par client et d'en moyenne 2 \$ par client du service de Câble de base ont pris effet le 15 juin 2006 en Ontario et le 1<sup>er</sup> août 2006 au Québec. Au cours de l'exercice 2007, les hausses tarifaires mensuelles de 3 \$ par client des services de Télévision numérique ont pris effet en mars 2007 en Ontario et en avril 2007 au Québec. En Ontario, le tarif lié au Forfait Analogique (*Analogue Value Pack*) a par ailleurs fait l'objet d'une hausse de 1,50 \$ par client en avril 2007. Les hausses tarifaires mises en application au cours de l'exercice 2007 s'élèvent en moyenne à environ 1,25 \$ par client du service de Câble de base.

### **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice 2007, exclusion faite des honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 16,8 millions \$ et de 65,9 millions \$ pour atteindre 106,9 millions \$ et 412,6 millions \$, respectivement, ce qui correspond à des hausses de 18,6 % et de 19 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la pénétration accrue du service de Téléphonie et à la desserte d'unités de service additionnelles.

### **Bénéfice d'exploitation avant amortissement**

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté, passant de 67,9 millions \$ à 81,6 millions \$ et de 248 millions \$ à 292,9 millions \$, respectivement, ce qui correspond à des hausses de 20,2 % et de 18,1 % par rapport aux périodes correspondantes de 2006. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. De plus, la marge d'exploitation de Cogeco Câble pour l'exploitation canadienne a augmenté, passant de 43 % à 43,3 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2007 en raison des nouvelles hausses tarifaires mises en application au cours du troisième trimestre de l'exercice 2007. Pour l'exercice 2007, la marge d'exploitation a légèrement diminué, passant de 41,1 % à 41 %, en raison principalement du lancement du service de Téléphonie.

**EXPLOITATION PORTUGAISE****STATISTIQUES SUR LES CLIENTS**

	Ajouts nets					% de pénétration <sup>(1)</sup>	
	31 août 2007	Quatrièmes trimestres		Exercices		31 août	
		2007	2006 <sup>(3)</sup>	2007	2006 <sup>(3)</sup>	2007	2006
Unités de service <sup>(2)</sup>	697 157	9 920	3 141	68 116	3 141	—	—
Clients du service de Câble de base	294 003	4 756	1 117	24 309	1 117	—	—
Clients des services IHV	160 023	2 936	1 165	23 745	1 165	54,4	50,5
Clients du service de Téléphonie	243 131	2 228	859	20 062	859	82,7	82,7

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, IHV et de Téléphonie.

(3) Les ajouts de clients sont pour le mois d'août 2006.

Pour le quatrième trimestre, tous les services ont enregistré une croissance de la clientèle conforme aux projections de la Société, sauf en ce qui concerne les ajouts nets du service de Téléphonie, lesquels ont été inférieurs aux projections, mais dont le taux de pénétration en rapport avec le service de Câble de base est demeuré constant. Le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 4 756, celui des services IHV de 2 936 clients et celui du service de Téléphonie de 2 228 clients.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)		Exercices terminés les 31 août (vérifiés)	
	2007	2006 <sup>(1)</sup>	2007	2006 <sup>(1)</sup>
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>				
Produits d'exploitation	55 864 \$	16 866 \$	224 810 \$	16 866 \$
Charges d'exploitation	35 019	11 895	146 957	11 895
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	20 845	4 971	77 853	4 971
Marge d'exploitation	37,3 %	29,5 %	34,6 %	29,5 %

(1) Inclut les résultats d'exploitation de Cabovisão depuis la date de prise de contrôle, le 1<sup>er</sup> août 2006.

**Produits d'exploitation**

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 55,9 millions \$ et à 224,8 millions \$, respectivement. Les taux de change moyens en vigueur utilisés pour convertir les résultats d'exploitation des filiales étrangères se sont établis à 1,4374 \$ l'euro pour le quatrième trimestre de l'exercice 2007 et à 1,4803 \$ l'euro pour l'exercice 2007, comparativement à 1,4250 \$ l'euro pour le quatrième trimestre selon les projections révisées de la direction au troisième trimestre. Des hausses tarifaires mensuelles d'au plus 3 \$ (2 €) par client des services IHV et de Téléphonie et d'en moyenne 1 \$ par client du service de Câble de base ont pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2006, tandis qu'une hausse de 1 \$ (0,65 €) par client du service de Câble de base a pris effet en mars 2007. À l'exercice précédent, les produits d'exploitation s'étaient chiffrés à 16,9 millions \$ pour une période de un mois.

### **Charges d'exploitation**

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, les charges d'exploitation ont totalisé 35 millions \$ et 147 millions \$, respectivement, ce qui est inférieur aux projections de la direction. L'année dernière, les charges d'exploitation avaient totalisé 11,9 millions \$ pour une période de un mois.

### **Bénéfice d'exploitation avant amortissement**

Pour le quatrième trimestre et l'exercice 2007, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est chiffré à 20,8 millions \$ et à 77,9 millions \$, respectivement, ce qui dépasse les objectifs fixés par la direction pour le premier exercice complet d'exploitation en tant que filiale de Cogeco Câble. La marge d'exploitation de Cabovisão s'est élevée à 37,3 % pour le quatrième trimestre et à 34,6 % pour l'exercice 2007. À l'exercice précédent, la marge d'exploitation s'était élevée à 29,5 % pour une période de un mois.

## **PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2008**

La Société a révisé ses projections consolidées pour tenir compte de l'émission de 3 000 000 d'actions subalternes à droit de vote le 9 août 2007, pour un produit brut de 153 450 000 \$. Cette émission d'actions devrait avoir pour résultat de ramener les charges financières de 80 millions \$ à 72 millions \$, de porter le bénéfice net de 90 millions \$ à 95 millions \$ et de porter les flux de trésorerie nets de 60 millions \$ à 65 millions \$.

La Société maintient ses autres projections pour ses exploitations canadienne et portugaise.

### **Données consolidées**

(en millions de dollars, sauf les données sur les clients)	Projections révisées Exercice 2008
<b>Projections financières</b>	
Produits d'exploitation	1 050
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	425
Marge d'exploitation	40 % à 41 %
Charges financières	72 <sup>(1)</sup>
Amortissement	215
Bénéfice net	95 <sup>(1)</sup>
Acquisition d'immobilisations et charges reportées	260
Flux de trésorerie nets	65 <sup>(1)</sup>
<b>Projections d'ajouts au nombre de clients</b>	
Service de base	30 000
Services IHV	75 000
Services de Télévision numérique	54 000
Service de Téléphonie	100 000
Unités de service	259 000

(1) Les projections révisées prennent en compte l'émission de 3 000 000 d'actions subalternes à droit de vote le 9 août 2007 pour un produit brut de 153 450 000 \$.

## INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

La présente section donne un aperçu des risques généraux ainsi que des risques particuliers auxquels Cogeco Câble et ses filiales sont exposées, lesquels sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les activités de la Société. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur ses activités à quelque moment que ce soit. En outre, les risques et incertitudes décrits dans la présente section peuvent se matérialiser ou ne pas se matérialiser, évoluer différemment des prévisions, ou entraîner des conséquences autres que celles prévues aux présentes.

Cogeco Câble suit un processus continu de gestion des risques comprenant une évaluation trimestrielle des risques auxquels la Société et ses filiales sont exposées, sous la surveillance du comité de vérification. Dans le cadre de ce processus, la Société s'efforce de définir les risques susceptibles d'avoir une incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les activités de la Société, et de les réduire de manière proactive en prenant des mesures raisonnables et appropriées selon les circonstances. La présente section reflète les opinions actuelles de la direction concernant les incertitudes et les principaux facteurs de risque.

### ***Risques liés aux marchés et à la concurrence***

Les marchés des communications électroniques évoluent rapidement tant au Canada qu'au Portugal et la concurrence ne cesse de s'accroître. La rivalité entre les fournisseurs de services terrestres filaires, sans fil et par satellite touche les services particuliers et les forfaits de services, incluant notamment la téléphonie fixe et mobile, l'accès Internet, la diffusion de données et de contenus audio et vidéo, les guides de programmation et les outils de navigation électroniques, les produits de sécurité et d'autres services connexes ou accessoires. Dans un tel contexte de convergence, les concurrents s'efforcent de répondre à l'ensemble des besoins de communications électroniques de la clientèle résidentielle et de la clientèle commerciale de façon à obtenir une part maximale de leur budget global de communications électroniques. La rivalité porte sur plusieurs éléments, incluant les caractéristiques des services particuliers, la composition, les prix et la valeur perçue des offres groupées, les offres promotionnelles ou offres de lancement, la durée de l'engagement du client, les appareils et le service à la clientèle.

Les fournisseurs de télécommunications par câble ont réussi leur entrée sur les marchés de la téléphonie résidentielle, traditionnellement dominés par les compagnies de téléphone titulaires, et ils continuent d'attirer un nombre croissant de clients de téléphonie résidentielle. Les compagnies de téléphone sont de plus en plus actives sur le marché concurrentiel de la diffusion de contenus audio et vidéo, tant sur leurs réseaux fixes que sur leurs réseaux mobiles, et elles continuent à dominer la prestation de services de communication voix-données aux clients d'affaires.

Les coûts importants associés aux installations à large bande et à l'acquisition de la clientèle de services à large bande, conjugués avec la croissance des unités de service atteinte par les concurrents, font généralement en sorte que les simples guerres de prix sur les services particuliers et les offres groupées sont moins attrayantes comme stratégie concurrentielle. Toutefois, au fur et à mesure que les marchés arriveront à maturité et que les gains liés à la pénétration des services d'accès Internet haute vitesse, de vidéo numérique et de téléphonie diminueront, il est probable que les stratégies d'établissement des prix de détail deviendront plus audacieuses, exerçant ainsi une pression à la baisse sur les marges d'exploitation des services particuliers ainsi que des forfaits de services.

Au Canada et au Portugal, Cogeco Câble offre des duos et des trios de services comprenant plusieurs combinaisons de services de Téléphonie, IHV et de Télévision, offerts à des tarifs forfaitaires attrayants. Des quatuors de services, qui incluent les services de télécommunications mobiles, deviennent accessibles, mais ont jusqu'à maintenant eu une incidence limitée sur les parts

de marché relatives des duos ou des trios de services. Cogeco Câble continue à se concentrer sur ses gammes de services existantes afin de saisir les occasions de croissance restantes dans sa zone de couverture en ce qui a trait aux services IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie, faisant ainsi l'usage le plus efficace de son propre réseau hybride de fibre optique-câble coaxial. Au fur et à mesure que les marchés évolueront et que les services de télécommunications mobiles deviendront une solution de rechange plus économique par rapport aux services conventionnels filaires, Cogeco Câble pourrait devoir ajouter des composantes de mobilité à ses forfaits de services, au moyen d'ententes appropriées relatives à des réseaux mobiles virtuels conclues avec des entreprises de télécommunications mobiles existantes ou futures ou au moyen de nouvelles solutions sans fil. Les dépenses en immobilisations et les charges d'exploitation qui pourraient s'avérer nécessaires pour offrir des quatuors de services pourraient ne pas être contrebalancées par les produits d'exploitation supplémentaires que de tels nouveaux forfaits pourraient générer, ce qui pourrait se traduire par une pression à la baisse sur les marges d'exploitation.

Au Canada, Cogeco Câble subit dans ses zones de service une concurrence livrée principalement par quelques importants fournisseurs de services de télécommunications intégrés. Le plus important, BCE inc., offre, par l'intermédiaire de ses diverses filiales et fiducies de revenu, une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, de communication de données et de vidéo à des clients résidentiels et d'affaires dans les provinces de Québec et d'Ontario grâce à une combinaison de plates-formes, soit une plate-forme filaire fixe (Bell Canada, Télébec), une plate-forme mobile sans fil (Bell Mobilité) et une plate-forme satellite (Bell ExpressVu). BCE inc. a fait l'objet d'une offre publique d'achat plus tôt cette année par un groupe d'investisseurs institutionnels dirigé par le Régime de retraite des enseignants et des enseignantes de l'Ontario ; l'opération devrait se conclure au début de 2008. À l'heure actuelle, l'incidence du changement de propriétaires et de direction de ce concurrent majeur sur la dynamique du marché des deux provinces est inconnue, notamment en ce qui concerne le déploiement des services de télévision par IP sur sa plate-forme de lignes filaires fixes. Telus Communications Company livre concurrence à tous les services de Cogeco Câble dans la région du Bas-Saint-Laurent, dans la province de Québec, au moyen de son réseau filaire et à l'échelle de la zone de couverture canadienne de Cogeco Câble grâce à son réseau de télécommunications mobiles. Toutefois, le service de Téléphonie numérique de Cogeco Câble est offert conjointement avec l'assistance de certains services de télécommunications de TELUS en vertu d'une entente contractuelle de plusieurs années. Star Choice Television Network Incorporated, une filiale indirecte de Shaw Communications Inc., fait concurrence aux services de diffusion audio et vidéo à l'échelle de la zone de couverture canadienne de Cogeco Câble. Rogers Communications sans fil inc., une filiale de Rogers Communications inc., exploite un réseau de télécommunications mobiles en Ontario et au Québec et est le propriétaire du réseau sans fil à large bande Inukshuk en partenariat avec Bell Mobilité. Rogers Cablesystems inc., la filiale offrant des services de câble de Rogers Communications inc., a récemment fait une demande d'agrandissement de ses zones de service permises dans les régions de Burlington, d'Oakville et de Milton, lesquelles font partie de la zone de couverture de Cogeco Câble, en Ontario. Vidéotron Ltée, une filiale indirecte de Quebecor Inc., offre des services de télécommunications mobiles concurrentiels dans la zone de couverture de Cogeco Câble au Québec. Cogeco Câble subit également la concurrence d'autres fournisseurs de services de télécommunications, dont Vonage, Primus et Téléphonie résidentielle de Rogers (auparavant connue sous le nom de Sprint), ainsi que de nouveaux fournisseurs de services qui utilisent les ententes existantes en matière de revente ou d'accès par des tiers. Il est prévu que le ministère fédéral de l'Industrie du Canada procédera bientôt à la vente aux enchères de fréquences du spectre pour les services sans fil évolués (SSFE), ce qui pourrait donner lieu à l'arrivée de nouveaux acteurs sur les marchés des télécommunications sans fil au Canada à l'échelle nationale, régionale ou locale, et pourrait faire en sorte que les fournisseurs de services sans fil titulaires obtiennent une plus grande partie du spectre pour la prestation de services évolués de téléphonie et de diffusion de données et de vidéos, ce qui accroîtrait la concurrence à l'égard de ces mêmes services offerts par Cogeco Câble.

Au Portugal, la filiale indirecte de Cogeco Câble, Cabovisão, subit dans ses zones de service à l'égard de toutes ses gammes de services, la concurrence principale de l'entreprise de télécommunications titulaire Portugal Telecom, SGPS, S.A. (PT) et de sa filiale actuelle, Portugal Telecom Multimedia, SGPS, S.A. (PTM), de même que de Sonaecom, SGPS, S.A., une filiale du conglomérat portugais diversifié Sonae, SGPS, S.A. (Sonae). Cette dernière société a récemment fait l'acquisition des activités de téléphonie fixe et IHV de l'opérateur ONI, ainsi que d'une entreprise de téléphonie fixe antérieurement détenue par TELE2, un autre opérateur d'accès téléphonique indirect, et a tenté en vain de prendre le contrôle de PT ou de PTM plus tôt cette année. PT devrait terminer, d'ici la fin de l'année civile, la distribution à ses actionnaires des actions de PTM qu'elle détient ; elle n'aura donc plus de participation conférant le contrôle dans PTM. PTM est propriétaire de TV Cabo, la plus importante entreprise de télécommunications par câble du Portugal et offre également au marché portugais un service de distribution de radiodiffusion par satellite. Les installations de câblodistribution de PTM chevauchent une partie importante de la zone de couverture de Cabovisão, au Portugal. Le réseau téléphonique national de PT, PT Comunicações, qui offre une gamme complète de services de télécommunications fixes et mobiles sans fil à l'échelle du Portugal, a récemment amorcé le déploiement d'un service concurrentiel de télévision par IP à partir de son réseau téléphonique, d'abord dans la région de Lisbonne, d'Oporto et de Castelo Branco, dans le but d'offrir un trio de services (téléphonie, accès à Internet haute vitesse et diffusion de contenu vidéo), et la filiale de câblodistribution de PTM, TV Cabo, a lancé un trio de services destiné à l'ensemble de sa zone de couverture. Sonaecom est propriétaire et exploitante de Clix (téléphonie résidentielle fixe, IHV et télévision par IP), de Novis (solutions de téléphonie pour entreprises) et d'Optimus (téléphonie et IHV sans fil), lesquelles offrent des services de communication vocale, de communication de données, d'accès Internet haute vitesse, de vidéo et de services mobiles au marché résidentiel et au marché commercial. Cabovisão n'est désormais plus le seul fournisseur de trios de services dans sa zone de couverture puisque Sonaecom, PT et PTM offrent dorénavant des trios de services concurrentiels au marché portugais. Cabovisão a entrepris le déploiement du service de Télévision numérique afin d'améliorer la sécurité et la qualité du signal, d'offrir un plus grand choix de programmation, de mieux exploiter la capacité de son réseau et de mieux répondre à la concurrence que lui livrent les autres entreprises en matière de services de vidéo numérique. Ce déploiement se poursuivra au moins jusqu'en 2008. Les organismes de réglementation portugais devraient attribuer plusieurs licences en 2008 relatives à de nouveaux services terrestres de télévision numérique qui émettront des signaux de télévision numérique nationaux et régionaux pour la réception gratuite et payante, ce qui mènera vraisemblablement à une concurrence accrue à l'égard de la diffusion de contenu vidéo dans les régions desservies par Cabovisão au Portugal.

Le degré de piratage de signaux vidéo et la pénétration réelle de services de vidéo illicites dans les ménages compris dans les zones de couverture de la Société peuvent également avoir une incidence importante sur les activités de la Société et la compétitivité de ses offres de service.

### ***Risques liés à la technologie***

L'évolution des technologies des télécommunications, propulsée par une forte concurrence à l'échelle mondiale pour tout ce qui a trait aux contenus numériques, aux biens de consommation électroniques et aux produits et services à large bande, s'effectue à une vitesse vertigineuse. La Société continue de surveiller le développement des technologies utilisées pour la transmission, la distribution, la réception et le stockage des données et leur utilisation par divers concurrents actuels ou potentiels sur le marché des télécommunications à large bande.

Plusieurs technologies de transmission terrestre et par satellite sont actuellement offertes pour toute une gamme de services de communication électronique pour la maison et les établissements commerciaux avec divers degrés de flexibilité et d'efficacité, exerçant ainsi une concurrence aux télécommunications par câble. D'un autre côté, les télécommunications par câble continuent de bénéficier d'améliorations rapides, notamment en matière de modulation, de compression

numérique, de fractionnement des liens optoélectroniques, de multiplexage, de distribution en HD et de distribution vidéo commutée.

La direction de la Société continue à croire que la distribution filaire à large bande par fibre optique-câble coaxial demeurera une plate-forme concurrentielle, économique et fiable pour la distribution d'une gamme complète de produits et services de communications électroniques dans un avenir rapproché. Le caractère concurrentiel de la plate-forme de télécommunications à large bande par câble continuera cependant d'exiger des investissements de capital additionnel en temps opportun dans le contexte d'un marché incertain et toujours plus concurrentiel.

La pénétration accrue des connexions à large bande de tout genre, l'augmentation rapide de la vitesse de transmission offerte par les concurrents sur le marché et le déploiement de la nouvelle norme de compression vidéo MPEG-4 et d'autres technologies de compression similaires, encore plus performante et efficiente, ainsi que d'autres techniques de compression semblables, favorisent une augmentation de la distribution et de la consommation de contenus vidéo directement sur Internet. Éventuellement, ce phénomène pourrait entraîner une fragmentation du marché de détail pour les services de Télévision numérique et analogique existants de la Société et la désintermédiation graduelle entre les fournisseurs de contenu vidéo et les clients de la Société. Dans ce contexte, les produits d'exploitation et les marges liés aux services IHV de la Société pourraient ne pas compenser entièrement la diminution des produits d'exploitation ou des marges d'exploitation liée aux services de Télévision de la Société à l'avenir. D'autres types de services de communication de données et de communication vocale abondent également sur Internet, ce qui risque d'entraîner aussi dans l'avenir une fragmentation et une désintermédiation relativement au service de Téléphonie numérique de la Société.

Les communications électroniques reposent de plus en plus sur une technologie, des appareils, des systèmes de contrôle et des logiciels de sécurité de pointe afin d'assurer un accès conditionnel, une facturation adéquate et l'intégrité du service. La technologie de la sécurité et des systèmes commerciaux est fournie à l'échelle mondiale par un nombre restreint de fournisseurs internationaux sur une base de propriété intellectuelle protégée. Comme d'autres fournisseurs de communications électroniques, de façon à faire face adéquatement aux atteintes à la sécurité et aux évolutions nécessaires sur le marché, la Société dépend de l'efficacité de cette technologie pour bon nombre de ses services et de la capacité des fournisseurs de solutions de technologie d'offrir des solutions rapides et économiques.

### ***Risques liés à la réglementation***

Au Canada, les installations et les services de communications électroniques sont assujettis à des exigences réglementaires, principalement en fonction du type d'installations visées, du statut d'entreprise titulaire des fournisseurs de services et de leur influence relative sur le marché, de la technologie utilisée et du fait que les activités soient classées comme des télécommunications ou de la radiodiffusion. Les installations et les services canadiens de télécommunications par câble sont tenus de respecter diverses exigences, principalement en vertu de la législation fédérale régissant la radiodiffusion, la radiocommunication, les télécommunications, les droits d'auteur et le respect de la vie privée, et en vertu de la législation provinciale régissant la protection des consommateurs et l'accès à certaines propriétés municipales et structures de soutien détenues par les municipalités. Des licences sont encore exigées pour l'exploitation des plus grands réseaux de câblodistribution (catégories 1 et 2), alors que l'exploitation des réseaux de câblodistribution moins importants (catégorie 3) ne requiert généralement plus de licence. Diverses conditions liées aux licences et aux exemptions de licence s'appliquent toujours au Canada. Les sociétés canadiennes de télécommunications par câble doivent également respecter des exigences en matière de contrôle et de propriété canadiens. Les changements apportés au cadre réglementaire ou aux licences, lesquelles font périodiquement l'objet de renouvellements, pourraient avoir une incidence sur les activités commerciales actuelles de la Société ou sur les activités futures qu'elle compte exercer.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) s'est abstenu de réglementer les services téléphoniques d'accès local résidentiels et commerciaux offerts par les compagnies de téléphone titulaires dans la plupart des marchés géographiques que la Société dessert en Ontario et au Québec. Par conséquent, Bell Canada et TELUS sont désormais libres d'établir les prix des services téléphoniques d'accès local résidentiels et commerciaux qu'elles offrent ainsi que de grouper ces services et d'accroître leurs offres promotionnelles générales ou ciblées, et ce, sans obtenir d'approbation réglementaire préalable, dans les circonscriptions locales faisant l'objet d'une abstention de la réglementation situées à l'intérieur des zones de couverture de la Société.

Dans l'avis public de télécom CRTC 2006-14, le CRTC a amorcé une audience de télécommunications pour déterminer quels installations et services de télécommunications devraient être considérés comme essentiels et quelles exigences réglementaires en matière de services de gros devraient s'appliquer à l'offre d'installations et de services essentiels par les sociétés de télécommunications canadiennes à l'avenir. La conclusion de cette audience, prévue pour le second semestre de 2008, pourrait influencer sur le fait que certaines installations de la Société soient considérées comme essentielles ou non et sur le fait que la Société soit tenue ou non de rendre ces installations accessibles selon certaines modalités réglementées, y compris aux tarifs d'accès Internet de tiers actuellement en vigueur. Cette conclusion pourrait également avoir une incidence sur les installations et les services que la Société sera capable d'obtenir d'autres sociétés de télécommunications canadiennes selon certaines modalités réglementées à l'avenir.

Dans l'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-5, le CRTC a amorcé une audience de radiodiffusion sur la diversité des voix au sein du système de radiodiffusion et des autres médias canadiens. L'avis a soulevé divers enjeux structurels importants tels que la propriété commune d'entreprises de radiodiffusion (y compris les entreprises de distribution de radiodiffusion [EDR]), la concentration de la propriété, la propriété mixte des médias ou intégration horizontale, l'intégration verticale, la politique des avantages, le trafic de licences, la propriété d'entreprises de nouveaux médias et les relations entre le CRTC et le Bureau de la concurrence à l'égard des transferts de propriété des entreprises de radiodiffusion. Le résultat final de cette audience devrait être rendu public au cours du premier semestre de 2008.

Dans l'avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-10, le CRTC a également amorcé une audience de radiodiffusion afin d'examiner les cadres de réglementation touchant les EDR (par câble, satellite ou micro-ondes) et celui des services de programmation facultatifs (services spécialisés et payants de télévision et de programmation sonore). Cet avis propose de façon générale de simplifier les exigences réglementaires actuellement applicables aux EDR afin de permettre aux forces du marché de jouer un plus grand rôle dans les ententes de distribution entre les EDR et les fournisseurs de services de programmation facultatifs. L'audience pourrait cependant donner lieu à de nouvelles discussions sur les droits de distribution et les consentements visant la retransmission des signaux hertziens des radiodiffuseurs. Le résultat final de cette importante audience sur l'examen des politiques devrait être rendu public au cours du second semestre de 2008.

Les marchés des télécommunications au Portugal sont ouverts à la concurrence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et aucune restriction ne s'applique aux fournisseurs de services de communications électroniques quant à la propriété étrangère ou quant à la propriété d'installations de télécommunications à large bande au Portugal. La majeure partie de la surveillance de l'Autoridade Nacional de Comunicações (ANACOM) demeure concentrée sur l'analyse du caractère concurrentiel des marchés de télécommunications pertinents et sur l'adoption de mesures sélectives lorsqu'il est déterminé qu'un concurrent a une position de marché dominante dans un marché pertinent. ANACOM a analysé 16 des 18 marchés de gros et de détail pertinents cernés par la Commission européenne et a déterminé que PT a une position de marché dominante dans la plupart de ces marchés. Par conséquent, diverses exigences de réglementation spécifiques s'appliquent à la prestation de certains services par les sociétés PT. En outre, conformément à la directive

2002/77/EC de la Commission européenne (directive sur la concurrence), les activités des réseaux de télécommunications et de télévision par câble des compagnies de téléphone titulaires dans les États membres de l'Union européenne doivent être distinctes et doivent être exercées par des sociétés distinctes. TV Cabo, le concurrent direct de Cabovisão en câblodistribution, est par conséquent exploitée par l'intermédiaire de PT Multimedia, une entité séparée de PT Comunicações qui exploite le réseau de télécommunications de PT, et les services fournis par chacune de ces entités font l'objet d'une facturation distincte.

Le 29 juin 2006, la Commission européenne a lancé une initiative globale d'examen de ses politiques sur les communications électroniques ayant pour but de stimuler la concurrence entre les sociétés de télécommunications des États membres de l'Union européenne et de créer un seul marché pour les services utilisant le spectre des radiofréquences. Les propositions législatives découlant de cette initiative d'examen des politiques devraient être déposées en novembre 2007. Leur nature précise, le moment de leur approbation par le Parlement européen et leur transposition aux politiques et aux lois internes du Portugal demeurent actuellement inconnus, mais pourraient éventuellement avoir une incidence à moyen ou à long terme sur les activités de communications électroniques de Cabovisão et sur le caractère concurrentiel futur de la prestation de services de communications électroniques au Portugal.

### ***Risques liés aux charges d'exploitation***

Cogeco Câble s'efforce de maîtriser le coût des produits vendus de manière à assurer la croissance continue de la marge d'exploitation. Les deux principaux facteurs du coût des produits vendus sont les frais d'affiliation versés aux fournisseurs de services audio et vidéo ainsi que les frais de transport de données et de connectivité, surtout liés au trafic Internet.

Le marché canadien des services de programmation audio et vidéo se caractérise déjà par un degré élevé d'intégration des fournisseurs et des rigidités structurelles imposées par le cadre réglementaire du CRTC en matière de distribution de radiodiffusion, lequel fait actuellement l'objet d'un examen. Cogeco Câble a été à même de conclure des ententes de distribution satisfaisantes avec des fournisseurs de services de programmation canadiens et étrangers jusqu'à maintenant ; cependant, rien ne garantit que les frais d'affiliation n'augmenteront pas davantage au cours des prochaines années. En outre, rien ne garantit que les fournisseurs de services de programmation ne changeront pas d'autres modalités importantes des ententes de distribution, ne privilégieront pas davantage les distributeurs concurrents pour la distribution de leur contenu ni ne feront pas de pression pour accroître la distribution de leur contenu sur Internet dans les années à venir. Au Portugal, l'offre de nouveaux services numériques audio et vidéo par Cabovisão exige la conclusion d'ententes adéquates avec les fournisseurs de programmation. La négociation de tels arrangements est actuellement en cours, mais rien n'a été conclu jusqu'à maintenant.

Puisque les marchés du transport des données et de la connectivité demeurent très concurrentiels au Canada et au Portugal, Cogeco Câble et Cabovisão ont négocié par le passé des ententes économiques relatives au transport de la voix et des données. Toutefois, étant donné que le trafic global augmente et que la capacité des installations de télécommunications à large bande existantes est de plus en plus exploitée, la Société pourrait ne plus être en mesure d'assurer des économies de coûts additionnelles à l'avenir.

### ***Risques liés aux systèmes d'information***

Les systèmes d'information souples, fiables et économiques sont essentiels au traitement d'options de service complexes, à la gestion des comptes clients, aux contrôles internes, à l'approvisionnement, à la facturation et au lancement de nouveaux services. La Société utilise des outils et des bases de données différentes pour la gestion des relations avec les clients des exploitations ontarienne, québécoise et portugaise, respectivement. L'entente avec le principal tiers fournisseur de systèmes d'information pour l'exploitation ontarienne vient à échéance en 2008 et les

modalités relatives à l'utilisation continue des systèmes d'information pertinents par l'exploitation ontarienne sont en cours de négociation.

### ***Risques liés aux sinistres et aux autres éventualités***

La Société s'est dotée d'un plan de secours en cas de catastrophes naturelles, de mise en quarantaine, de pannes de courant, d'actes terroristes, d'intrusions, de piratage informatique ou d'altération de données ; cependant, les activités et installations de Cabovisão ne sont pas encore visées par ce plan. La couverture d'assurance de Cabovisão a été intégrée dans la couverture d'assurance de Cogeco Câble. Les plans et procédures d'urgence en vigueur ne peuvent toutefois donner l'assurance que l'incidence des sinistres éventuels pourra être atténuée conformément au plan. Cogeco Câble n'est pas assurée contre les pertes de données, le piratage ni le brouillage malveillant touchant ses communications et ses systèmes électroniques ni contre les pertes découlant des désastres naturels. Au Canada, la Société compte par conséquent sur les systèmes de protection et de recouvrement des données qu'elle a mis en place avec des tiers fournisseurs de services. Au Portugal, elle a conclu divers arrangements semblables avec des tiers, mais ne les a pas encore mis en œuvre.

### ***Risques financiers***

Le secteur des télécommunications par câble est très capitalistique et nécessite des investissements importants et récurrents dans les biens immobiliers, les installations, les équipements et l'acquisition de clientèle. Cogeco Câble est tributaire des marchés financiers pour avoir accès aux capitaux supplémentaires qu'elle doit déployer pour soutenir sa croissance interne et externe. Rien ne garantit que les futurs besoins de trésorerie seront comblés au moment où ils se présenteront ni que le coût pour s'assurer que les capitaux supplémentaires requis seront obtenus n'augmentera pas le coût de financement global de la Société.

La structure de financement par emprunt de Cogeco Câble exige que cette dernière emprunte des fonds auprès de tiers et que la Société investisse par la suite des capitaux propres et des sommes empruntées dans ses filiales directes et indirectes. Cette structure de financement exige que Cogeco Câble soit en mesure de recevoir des flux de trésorerie en amont de la part de ses filiales au moyen de remboursements de capital, de paiements d'intérêt, de paiements de dividendes, d'honoraires de gestion ou d'autres distributions d'un montant suffisant pour lui permettre de respecter les obligations découlant des dettes de la Société. Les futures modifications des exigences liées à l'entreprise, à la fiscalité ou au taux de change et des autres exigences juridiques applicables à la Société, ou à ses filiales directes ou indirectes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ces flux de trésorerie en amont ou sur l'efficacité de la structure de financement par emprunt actuelle de la Société.

Le niveau d'endettement et le profil de risque de la Société pourraient faire l'objet de variations occasionnelles découlant de faits nouveaux touchant ses activités commerciales et des investissements nécessaires pour soutenir la croissance interne et externe au moyen d'acquisitions. Le développement de nouveaux services ou de secteurs d'activité supplémentaires et l'acquisition de nouveaux biens commerciaux pourraient ne pas se traduire nécessairement par les résultats ou les avantages prévus. Rien ne garantit que Cogeco Câble sera en mesure de maintenir ni d'accroître ses distributions versées aux actionnaires au moyen des dividendes ou autrement.

L'acquisition de Cabovisão a été financée au moyen des facilités de crédit de Cogeco Câble. La principale tranche du prix d'achat des actions de Cabovisão (environ 461,8 millions €) a été empruntée directement en euros, tandis qu'une seconde tranche de 150 millions \$ a été empruntée en dollars canadiens puis convertie en euros (104 millions €). Le reste du prix d'achat consiste en des passifs assumés. Aucune entente n'est actuellement en vigueur concernant la couverture du risque de fluctuation des taux de change résultant de tels emprunts ; il y a toutefois un effet de couverture naturelle des emprunts libellés en euros ainsi que des intérêts débiteurs et distributions

en espèces intersociétés libellés en euros provenant des filiales européennes. De plus, pour les besoins de cette acquisition, Cogeco Câble a défini une structure d'acquisition comprenant une de ses filiales d'exploitation canadienne ainsi que des sociétés de portefeuille et de financement intermédiaires situées au Luxembourg, de façon à maximiser le rendement. La Société examine toujours diverses possibilités de prorogation de l'échéance au moyen de sources de financement de rechange libellées en euros.

### ***Ressources humaines***

Cogeco Câble entretient des relations de travail adéquates tant au Canada qu'au Portugal, mais rien ne garantit que les conventions collectives requises seront conclues ou renouvelées sans conflit ni interruption de services. Cogeco Câble entretient également des relations adéquates avec les membres clés de son personnel. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à attirer des dirigeants et des employés qualifiés et à les retenir, et ce, dans un contexte de concurrence croissante au sein du marché. L'incapacité de la Société à recruter, à retenir ou à former adéquatement les membres de son personnel pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les perspectives futures de la Société.

### ***Actionnaire détenant le contrôle et structure de détention***

COGECO inc. exerce un contrôle sur Cogeco Câble au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Câble, et Gestion Audem inc., une société sous le contrôle de M. Henri Audet et de sa famille (la famille Audet), exerce à son tour un contrôle sur COGECO inc. au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote de COGECO inc. Cogeco Câble et COGECO inc. sont des émetteurs assujettis dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto. Conformément à la convention sur les conflits conclue entre Cogeco Câble et COGECO inc., toutes les activités de câblodistribution doivent être détenues ou contrôlées par Cogeco Câble. COGECO inc. est par ailleurs libre de détenir et d'exploiter toute autre entreprise ou d'investir de la façon dont elle le juge approprié. Il est possible que surviennent des situations selon lesquelles les intérêts respectifs de l'actionnaire détenant le contrôle de COGECO inc. et des autres actionnaires de Cogeco Câble, ou les intérêts respectifs de la famille Audet ou des autres actionnaires de COGECO inc. diffèrent.

## **CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES**

### ***Modifications comptables***

En juillet 2006, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié le chapitre 1506 du *Manuel*, intitulé « *Modifications comptables* », qui modifie certains aspects de la norme précédente. Une entité ne peut changer ses méthodes comptables que si les sources premières des PCGR l'exigent ou pour fournir une présentation plus fiable et plus pertinente des états financiers. En outre, les changements de méthodes comptables doivent être appliqués rétrospectivement et l'information additionnelle doit être présentée. Ce chapitre s'applique aux états financiers intérimaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### ***Harmonisation des normes canadiennes et internationales***

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui propose l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les Normes internationales d'information financière. À la fin d'une période transitoire d'environ cinq ans, les PCGR du Canada cesseront d'être utilisés de manière distincte pour la présentation de l'information financière des sociétés ouvertes. La Société se convertira à ces nouveaux standards selon l'échéancier établi pour ces nouvelles règles. La Société suivra de près les changements découlant de cette convergence.

## MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables préparées selon les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définitions normalisées prescrites par les PCGR du Canada et elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation » et les « flux de trésorerie nets ».

### Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de l'incidence de la variation du fonds de roulement. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés lors du calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)		Exercices terminés les 31 août (vérifiés)	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	112 615 \$	107 209 \$	211 810 \$	195 790 \$
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(28 790)	(50 495)	72 755	(1 051)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>83 825 \$</u>	<u>56 714 \$</u>	<u>284 565 \$</u>	<u>194 739 \$</u>

### Flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de Cogeco Câble à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 août (non vérifiés)		Exercices terminés les 31 août (vérifiés)	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006	2007	2006
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	83 825 \$	56 714 \$	284 565 \$	194 739 \$
Acquisitions d'immobilisations	(57 889)	(44 082)	(220 882)	(140 941)
Augmentation des charges reportées	(10 784)	(8 929)	(30 042)	(20 607)
Actifs acquis par l'entremise de contrats de location- acquisition – se reporter à la note 10 b)	(291)	(268)	(3 084)	(2 898)
Flux de trésorerie nets	<u>14 861 \$</u>	<u>3 435 \$</u>	<u>30 557 \$</u>	<u>30 293 \$</u>

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 26 octobre 2007. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble ([www.cogeco.ca](http://www.cogeco.ca)), une entreprise de télécommunications offrant une vaste gamme de services à sa clientèle au Canada et au Portugal, se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal sur le plan du nombre de clients du service de câble de base desservis. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services de Télévision analogique et numérique, Internet haute vitesse ainsi que de Téléphonie. La Société dessert 2 485 665 unités de service à 2 343 466 foyers câblés dans les territoires qu'elle dessert au Canada et au Portugal. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

– 30 –

**Source :** **Cogeco Câble inc.**

Pierre Gagné  
Vice-président, finances et chef de la direction financière  
Tél.: 514-874-2600

**Renseignements :**

**Médias**  
Marie Carrier  
Directrice, communications d'entreprise  
Tél.: 514-874-2600

**Conférence téléphonique pour  
les analystes financiers :**

**Le lundi 29 octobre 2007 à 11 h (HAE)**  
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler 10 minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :  
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 866-904-6909  
Numéro d'accès international : +1 416-915-8331  
Code de confirmation : 4118404  
Par Internet à [www.cogeco.ca/investisseurs](http://www.cogeco.ca/investisseurs)

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 5 novembre, composer un des numéros suivants :  
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis :  
1 888-203-1112  
Numéro d'accès international : +1 647-436-0148  
Code de confirmation : 4118404

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires  
(non-vérifiés)**

Trimestres terminés les <sup>(2)</sup>	Exercice 2007				Exercice 2006 <sup>(1)</sup>			
	30 nov.	28 fév.	31 mai	31 août	30 nov.	28 fév.	31 mai	31 août <sup>(1)</sup>
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>								
Produits d'exploitation	222 002 \$	231 952 \$	240 612 \$	244 314 \$	143 413 \$	147 757 \$	153 956 \$	174 875 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	83 662	86 791	97 874	102 426	57 302	59 568	63 244	72 864
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>37,7 %</i>	<i>37,4 %</i>	<i>40,7 %</i>	<i>41,9 %</i>	<i>40,0 %</i>	<i>40,3 %</i>	<i>41,1 %</i>	<i>41,7 %</i>
Amortissement	44 309	43 572	47 278	54 164	28 277	28 656	29 048	34 801
Charges financières	21 221	23 551	21 273	18 524	13 582	13 776	13 634	16 374
Charge (économie) d'impôts	5 597	4 261	8 942	(6 630)	6 445	6 936	8 191	(12 298)
Bénéfice net	12 535	15 407	20 381	36 368	8 998	10 200	12 371	33 987
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	62 060	62 264	76 416	83 825	43 389	44 940	49 696	56 714
Bénéfice net par action	0,31 \$	0,37 \$	0,45 \$	0,79 \$	0,23 \$	0,26 \$	0,31 \$	0,85 \$

(1) Inclut les résultats d'exploitation de la filiale de câblodistribution, Cabovisão, depuis la date de prise de contrôle le 1<sup>er</sup> août 2006.

(2) L'addition des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante et l'ajout de clients des services IHV est généralement plus faible au troisième trimestre, ce qui tient surtout au fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes canadiennes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné que des honoraires de gestion plus faibles sont versés à COGECO inc. ou qu'aucun honoraire n'est versé. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Opérations entre apparentés ».

**COGECO CÂBLE INC.**  
**Statistiques sur les clients**

- 29 -

	31 août 2007	31 août 2006
<b>Foyers câblés</b>		
Ontario <sup>(1)</sup>	997 498	1 002 187
Québec	486 592	474 717
<b>Canada</b>	<u>1 484 090</u>	<u>1 476 904</u>
<b>Portugal</b>	859 376	826 369
<b>Total</b>	<u><u>2 343 466</u></u>	<u><u>2 303 273</u></u>
<b>Unités de service</b>		
Ontario	1 256 244	1 104 157
Québec	532 264	451 779
<b>Canada</b>	<u>1 788 508</u>	<u>1 555 936</u>
<b>Portugal</b>	697 157	629 041
<b>Total</b>	<u><u>2 485 665</u></u>	<u><u>2 184 977</u></u>
<b>Clients du service de Câble de base</b>		
Ontario	594 889	587 289
Québec	254 268	245 888
<b>Canada</b>	<u>849 157</u>	<u>833 177</u>
<b>Portugal</b>	294 003	269 694
<b>Total</b>	<u><u>1 143 160</u></u>	<u><u>1 102 871</u></u>
<b>Clients des volets facultatifs</b>		
Ontario	468 764	463 783
Québec	204 585	192 895
<b>Canada</b>	<u>673 349</u>	<u>656 678</u>
<b>Portugal</b>	-	-
<b>Total</b>	<u><u>673 349</u></u>	<u><u>656 678</u></u>
<b>Clients du service de télévision payante</b>		
Ontario	88 835	84 425
Québec	42 180	38 455
<b>Canada</b>	<u>131 015</u>	<u>122 880</u>
<b>Portugal</b>	54 723	54 089
<b>Total</b>	<u><u>185 738</u></u>	<u><u>176 969</u></u>
<b>Clients des services Internet à haute vitesse</b>		
Ontario	316 363	269 328
Québec	99 473	73 752
<b>Canada</b>	<u>415 836</u>	<u>343 080</u>
<b>Portugal</b>	160 023	136 278
<b>Total</b>	<u><u>575 859</u></u>	<u><u>479 358</u></u>
<b>Clients des services de Télévision numérique</b>		
Ontario	246 267	213 556
Québec	133 612	113 808
<b>Canada</b>	<u>379 879</u>	<u>327 364</u>
<b>Portugal</b>	-	-
<b>Total</b>	<u><u>379 879</u></u>	<u><u>327 364</u></u>
<b>Clients du service de Téléphonie</b>		
Ontario	98 725	33 984
Québec	44 911	18 331
<b>Canada</b>	<u>143 636</u>	<u>52 315</u>
<b>Portugal</b>	243 131	223 069
<b>Total</b>	<u><u>386 767</u></u>	<u><u>275 384</u></u>

(1) La vérification des foyers câblés en Ontario a été complétée au cours du premier trimestre de 2007 et a eu pour résultat une réduction de 42 386 foyers câblés.

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	<b>2007</b>	2006	<b>2007</b>	2006
	<b>(non vérifié)</b>	(non vérifié)	<b>(vérifié)</b>	(vérifié)
<b>Produits d'exploitation</b>				
Services	<b>243 544 \$</b>	174 494 \$	<b>935 390 \$</b>	617 806 \$
Équipements	<b>770</b>	381	<b>3 490</b>	2 195
	<b>244 314</b>	174 875	<b>938 880</b>	620 001
Charges d'exploitation	<b>141 888</b>	102 011	<b>559 559</b>	358 631
Honoraires de gestion – COGECO inc.	–	–	<b>8 568</b>	8 392
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	<b>102 426</b>	72 864	<b>370 753</b>	252 978
Amortissement (note 4)	<b>54 164</b>	34 801	<b>189 323</b>	120 782
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>48 262</b>	38 063	<b>181 430</b>	132 196
Charges financières (note 8)	<b>18 524</b>	16 374	<b>84 569</b>	57 366
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>29 738</b>	21 689	<b>96 861</b>	74 830
Impôts sur les bénéfices (note 5)	<b>(6 630)</b>	(12 298)	<b>12 170</b>	9 274
<b>Bénéfice net</b>	<b>36 368 \$</b>	33 987 \$	<b>84 691 \$</b>	65 556 \$
<b>Bénéfice par action (note 6)</b>				
De base	<b>0,79 \$</b>	0,85 \$	<b>1,96 \$</b>	1,64 \$
Dilué	<b>0,78</b>	0,85	<b>1,94</b>	1,63

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Douze mois terminés les 31 août	
	<b>2007</b> <b>(vérifié)</b>	2006 <b>(vérifié)</b>
<b>Solde au début</b>	<b>117 760 \$</b>	58 604 \$
Bénéfice net	<b>84 691</b>	65 556
Frais d'émission d'actions subalternes à droit de vote, déduction faite des impôts y afférents de 4 689 000 \$	<b>(10 151)</b>	–
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	<b>(3 766)</b>	(2 512)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	<b>(6 582)</b>	(3 888)
<b>Solde à la fin</b>	<b>181 952 \$</b>	117 760 \$

**COGECO CÂBLE INC.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>31 août 2007</b>		31 août 2006	
	<b>(vérifié)</b>		<b>(vérifié)</b>	
<b>Actif</b>				
Court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	64 208	\$	71 516	\$
Encaisse affectée	–		569	
Débiteurs	46 945		43 728	
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 112		–	
Charges payées d'avance	7 606		6 265	
Actifs d'impôts futurs	17 986		–	
	<b>137 857</b>		<b>122 078</b>	
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 345		–	
Immobilisations	1 119 498		1 021 538	
Charges reportées	54 645		47 327	
Actifs intangibles (note 7)	1 058 410		989 552	
Écart d'acquisition (note 7)	342 584		422 108	
	<b>2 714 339</b>	<b>\$</b>	<b>2 602 603</b>	<b>\$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>				
<b>Passif</b>				
Court terme				
Créditeurs et charges à payer	210 496	\$	283 087	\$
Impôts sur les bénéfices à payer	953		444	
Produits reportés et perçus d'avance	29 837		26 652	
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	17 292		126 851	
	<b>258 578</b>		<b>437 034</b>	
Dette à long terme (note 8)	1 010 634		1 190 126	
Produits reportés et perçus d'avance	11 501		10 525	
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	1 918		2 091	
Passif d'impôts futurs	266 042		217 636	
	<b>1 548 673</b>		<b>1 857 412</b>	
<b>Avoir des actionnaires</b>				
Capital-actions (note 9)	984 405		630 458	
Surplus d'apport – rémunération à base d'actions	2 419		1 425	
Bénéfices non répartis	181 952		117 760	
Écart de change cumulatif (note 10)	(3 110)		(4 452)	
	<b>1 165 666</b>		<b>745 191</b>	
	<b>2 714 339</b>	<b>\$</b>	<b>2 602 603</b>	<b>\$</b>

**COGECO CÂBLE INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	<b>2007</b>	2006	<b>2007</b>	2006
	<b>(non vérifié)</b>	(non vérifié)	<b>(vérifié)</b>	(vérifié)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	<b>36 368 \$</b>	33 987 \$	<b>84 691 \$</b>	65 556 \$
Ajustements pour :				
Amortissement (note 4)	<b>54 164</b>	34 801	<b>189 323</b>	120 782
Amortissement des charges de financement reportées	<b>513</b>	416	<b>2 226</b>	1 140
Impôts futurs (note 5)	<b>(6 024)</b>	(13 398)	<b>7 511</b>	5 200
Rémunération à base d'actions	<b>(891)</b>	85	<b>1 145</b>	636
Perte sur disposition d'immobilisations	<b>389</b>	957	<b>220</b>	1 129
Autres	<b>(694)</b>	(134)	<b>(551)</b>	296
	<b>83 825</b>	56 714	<b>284 565</b>	194 739
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11 a))	<b>28 790</b>	50 495	<b>(72 755)</b>	1 051
	<b>112 615</b>	107 209	<b>211 810</b>	195 790
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations (note 11 b))	<b>(57 889)</b>	(44 082)	<b>(220 882)</b>	(140 941)
Augmentation des charges reportées	<b>(10 784)</b>	(8 929)	<b>(30 042)</b>	(20 607)
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 2)	<b>(629)</b>	(577 431)	<b>1 265</b>	(577 431)
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	<b>503</b>	(91)	<b>591</b>	(91)
Autres	<b>21</b>	10	<b>489</b>	48
	<b>(68 778)</b>	(630 523)	<b>(248 579)</b>	(739 022)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Diminution de l'endettement bancaire	–	(7 693)	–	–
Augmentation de la dette à long terme	–	633 402	–	633 402
Remboursement de la dette à long terme	<b>(146 472)</b>	(18 518)	<b>(299 558)</b>	(1 720)
Augmentation des charges de financement reportées	–	(10 110)	–	(10 110)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	<b>154 609</b>	62	<b>352 964</b>	228
Frais d'émission d'actions subalternes à droit de vote	<b>(6 551)</b>	–	<b>(14 840)</b>	–
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	<b>(1 256)</b>	(628)	<b>(3 766)</b>	(2 512)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	<b>(2 372)</b>	(972)	<b>(6 582)</b>	(3 888)
	<b>(2 042)</b>	595 543	<b>28 218</b>	615 400
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>				
	<b>41 795</b>	72 229	<b>(8 551)</b>	72 168
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	<b>(243)</b>	(713)	<b>1 243</b>	(713)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>22 656</b>	–	<b>71 516</b>	61
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>64 208 \$</b>	71 516 \$	<b>64 208 \$</b>	71 516 \$

La note 11 présente des renseignements complémentaires aux flux de trésorerie.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, contiennent tous les ajustements nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. aux 31 août 2007 et 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et douze mois terminées les 31 août 2007 et 2006.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2006. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Les actifs intangibles à durée de vie limitée, telles les relations clients, sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client. Dans le cas de l'acquisition de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A., la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client est de huit ans.

De plus, dans le cours normal de ses activités, la Société s'est engagée dans des opérations non-monétaires. Ces opérations non-monétaires, qui seraient autrement payables en espèces, sont comptabilisées à la juste valeur marchande.

## 2. Acquisition d'entreprise

### Acquisition de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A.

Le 2 juin 2006, la Société a conclu, avec Cable Satisfaction International Inc. (« CSII »), Catalyst Fund Limited Partnership I et Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), une entente visant l'acquisition de la totalité des actions de la deuxième entreprise de télécommunications par câble au Portugal, Cabovisão, filiale indirecte à part entière de CSII, pour une considération totale de 461,8 millions € (667,5 million \$). Le prix inclut le rachat de la créance de premier rang et le remboursement de certains des autres éléments de passif de Cabovisão. L'acquisition a été finalisée le 1<sup>er</sup> août 2006 et le prix d'achat final a été déterminé au terme d'un ajustement du fonds de roulement après clôture le 9 mars 2007. En vertu de l'entente, le prix d'achat final a été réduit d'un montant de 2 194 000 € (3 371 000 \$).

L'achat a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Cabovisão ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 2. Acquisition d'entreprise (suite)

La direction a complété son évaluation des actifs tangibles et intangibles acquis et des passifs assumés et la répartition finale se détaille comme suit:

	2007
	(vérifié)
<b>Contrepartie payée</b>	
Prix d'achat des actions	304 188 \$
Ajustement du fonds de roulement	(3 371)
Dettes garanties des prêteurs et certains passifs spécifiques de Cabovisã	274 761
Coûts relatifs à l'acquisition	6 299
	<b>581 877 \$</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 711 \$
Encaisse affectée	489
Débiteurs	16 570
Charges payées d'avance	1 324
Immobilisations	323 796
Relations clients	71 684
Écart d'acquisition	344 004
Créditeurs et charges à payer assumés	(60 433)
Autres passifs spécifiques de Cabovisã assumés	(91 914)
Passifs d'impôts futurs	(29 354)
	<b>581 877 \$</b>

La répartition finale a entraîné une augmentation de la valeur des immobilisations de 36 144 000 \$, une augmentation des relations clients de 71 684 000 \$ et une augmentation des passifs d'impôts futurs de 29 354 000 \$, ainsi qu'une diminution des créditeurs et charges à payer assumés de 4 849 000 \$. L'impact net de ces ajustements, jumelé à la réduction du prix d'achat, a réduit l'écart d'acquisition de 87 020 000 \$ (voir note 7 b)).

Aussi, en conformité avec la Loi sur les impôts des Compagnies du Portugal, les pertes fiscales reportées ne peuvent être déduites si au moins 50% du capital social a changé de propriété depuis le moment où les pertes fiscales ont été générées, sauf si une requête est déposée avant un tel changement de propriété, sujette à l'approbation des autorités fiscales portugaises. À cet effet, une requête pour le maintien des pertes fiscales a été déposée par Cabovisã le 28 juillet 2006, et Cabovisã n'a toujours pas reçu de réponse à ce sujet. Par conséquent, ces pertes fiscales n'ont pas été incluses dans la répartition du prix d'achat, mais seront comptabilisées en réduction de l'écart d'acquisition au moment de leur réalisation.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 3. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de câblodistribution, d'Internet à haute vitesse et de téléphonie. La Société considère toutes ses activités de câblodistribution, d'Internet à haute vitesse et de téléphonie comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Le secteur de l'Europe inclut les résultats d'exploitation depuis la date de l'acquisition de contrôle, le 1<sup>er</sup> août 2006.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

Trois mois terminés les 31 août (non vérifié)	Canada		Europe		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produits d'exploitation	188 450 \$	158 009 \$	55 864 \$	16 866 \$	244 314 \$	174 875 \$
Charges d'exploitation	106 869	90 116	35 019	11 895	141 888	102 011
Honoraires de gestion	–	–	–	–	–	–
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	81 581	67 893	20 845	4 971	102 426	72 864
Amortissement	34 992	30 373	19 172	4 428	54 164	34 801
Bénéfice d'exploitation	46 589	37 520	1 673	543	48 262	38 063
Charges financières	18 458	16 103	66	271	18 524	16 374
Impôts sur les bénéfices	(4 036)	(12 612)	(2 594)	314	(6 630)	(12 298)
Bénéfice net (perte nette)	32 167	34 029	4 201	(42)	36 368	33 987
Actif net investi <sup>(1) (2)</sup>	1 744 616 \$	1 649 631 \$	653 681 \$	561 192 \$	2 398 297 \$	2 210 823 \$
Actif total <sup>(2)</sup>	1 955 218	1 842 312	759 121	760 291	2 714 339	2 602 603
Immobilisations <sup>(2)</sup>	811 982	741 024	307 516	280 514	1 119 498	1 021 538
Écart d'acquisition <sup>(2)</sup>	–	–	342 584	422 108	342 584	422 108
Acquisition d'immobilisations	45 559	40 145	12 621	4 205	58 180	44 350

<sup>(1)</sup> Actif total moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créanciers et charges à payer et les produits reportés et perçus d'avance.

<sup>(2)</sup> Aux 31 août 2007 et 2006.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 3. Information sectorielle (suite)

Douze mois terminés les 31 août (vérifié)	Canada		Europe		Consolidé	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Produits d'exploitation	714 070 \$	603 135 \$	224 810 \$	16 866 \$	938 880 \$	620 001 \$
Charges d'exploitation	412 602	346 736	146 957	11 895	559 559	358 631
Honoraires de gestion	8 568	8 392	–	–	8 568	8 392
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	292 900	248 007	77 853	4 971	370 753	252 978
Amortissement	131 383	116 354	57 940	4 428	189 323	120 782
Bénéfice d'exploitation	161 517	131 653	19 913	543	181 430	132 196
Charges financières	82 714	57 095	1 855	271	84 569	57 366
Impôts sur les bénéfices	12 050	8 960	120	314	12 170	9 274
Bénéfice net (perte nette)	66 753	65 598	17 938	(42)	84 691	65 556
Actif net investi <sup>(1)(2)</sup>	1 744 616 \$	1 649 631 \$	653 681 \$	561 192 \$	2 398 297 \$	2 210 823 \$
Actif total <sup>(2)</sup>	1 955 218	1 842 312	759 121	760 291	2 714 339	2 602 603
Immobilisations <sup>(2)</sup>	811 982	741 024	307 516	280 514	1 119 498	1 021 538
Écart d'acquisition <sup>(2)</sup>	–	–	342 584	422 108	342 584	422 108
Acquisition d'immobilisations	182 374	139 634	41 592	4 205	223 966	143 839

<sup>(1)</sup> Actif total moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créditeurs et charges à payer et les produits reportés et perçus d'avance.

<sup>(2)</sup> Aux 31 août 2007 et 2006.

## 4. Amortissement

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Immobilisations	46 272 \$	29 872 \$	166 298 \$	100 306 \$
Charges reportées	5 331	4 929	20 464	20 476
Actifs intangibles	2 561	–	2 561	–
	54 164 \$	34 801 \$	189 323 \$	120 782 \$

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 5. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Exigibles	<b>(606)</b> \$	1 100 \$	<b>4 659</b> \$	4 074 \$
Futurs	<b>(6 024)</b>	(13 398)	<b>7 511</b>	5 200
	<b>(6 630)</b> \$	(12 298) \$	<b>12 170</b> \$	9 274 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	<b>29 738</b> \$	21 689 \$	<b>96 861</b> \$	74 830 \$
Taux d'imposition de base combiné	<b>34,99</b> %	35,09 %	<b>34,97</b> %	35,09 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	<b>10 406</b> \$	7 611 \$	<b>33 872</b> \$	26 258 \$
Pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	<b>(812)</b>	(363)	<b>(1 285)</b>	(226)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux futurs pratiquement en vigueur	<b>(6 318)</b>	(19 982)	<b>(6 318)</b>	(19 820)
Impôts des grandes sociétés	–	(1 815)	–	600
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	<b>636</b>	1 430	<b>636</b>	1 430
Effet causé par la différence des taux d'imposition étrangers	<b>(2 066)</b>	314	<b>(5 103)</b>	314
Avantages reliés à l'impôt minimum payé des années antérieures et aux reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	<b>(8 403)</b>	–	<b>(9 878)</b>	–
Autres	<b>(73)</b>	507	<b>246</b>	718
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	<b>(6 630)</b> \$	(12 298) \$	<b>(12 170)</b> \$	9 274 \$

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 6. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué :

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Bénéfice net	36 368 \$	33 987 \$	84 691 \$	65 556 \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	46 080 398	39 993 757	43 246 025	39 990 239
Effet de dilution des options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	427 920	129 091	349 854	172 784
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	46 508 318	40 122 848	43 595 879	40 163 023
<b>Bénéfice par action</b>				
De base	0,79 \$	0,85 \$	1,96 \$	1,64 \$
Dilué	0,78	0,85	1,94	1,63

(1) Aucune option d'achat d'action (172 844 en 2006) n'a été exclue du calcul du bénéfice par action dilué pour la période de trois mois terminée le 31 août 2007, et 35 884 options d'achat d'actions (150 647 en 2006) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué pour la période de douze mois terminée le 31 août 2007, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

## 7. Écart d'acquisition et autres actifs intangibles

	31 août 2007	31 août 2006
	(vérifié)	(vérifié)
Relations clients	68 858 \$	– \$
Droits de clients	989 552	989 552
	1 058 410	989 552
Écart d'acquisition	342 584	422 108
	1 400 994 \$	1 411 660 \$

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

### 7. Écart d'acquisition et autres actifs intangibles (suite)

#### a) Actifs intangibles

Au cours de l'exercice 2007, les actifs intangibles ont évolué comme suit :

	Relations clients		Droits de clients		Total
	(vérifié)		(vérifié)		(vérifié)
Solde au 31 août 2006	–	\$	989 552	\$	989 552 \$
Acquisition d'entreprise (note 2)	71 684		–		71 684
Amortissement	(2 561)		–		(2 561)
Écart de change	(265)		–		(265)
Solde au 31 août 2007	68 858	\$	989 552	\$	1 058 410 \$

Aux 31 août 2007 et 2006, la Société a complété ses tests de dépréciation et déterminé qu'il n'existe aucune diminution de valeur des droits de clients.

#### b) Écart d'acquisition

Au cours des exercices 2007 et 2006, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	2007		2006
	(vérifié)		(vérifié)
Solde au 31 août 2006	422 108	\$	– \$
Acquisition d'entreprise	–		431 024
Ajustement à la répartition du prix d'achat (note 2)	(87 020)		–
Écart de change	7 496		(8 916)
Solde au 31 août 2007	342 584	\$	422 108 \$

Le 9 mars 2007, la Société et Cable Satisfaction International Inc. ont conclu une entente visant l'ajustement final du fonds de roulement qui était en suspens depuis la date d'acquisition. En vertu de l'entente, le prix d'achat final a été réduit de 2 194 000 € (3 371 000 \$). Aussi, au cours de l'exercice 2007, la répartition du prix d'achat lié à l'acquisition de Cabovisão en 2006 a été modifié pour refléter l'évaluation finale des actifs tangibles et intangibles acquis et des passifs assumés à l'acquisition. L'impact net de ces ajustements a réduit l'écart d'acquisition de 87 020 000 \$ (voir note 2).

Au 31 août 2007, la Société a complété le test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et déterminé qu'il n'existe aucune diminution de valeur.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 8. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	31 août 2007 (vérifié)	31 août 2006 (vérifié)
<b>Société mère</b>				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 104 551 500 € (150 000 000 \$ en 2006) <sup>(1)</sup>	2011	5,44 % <sup>(2)</sup>	150 450 \$	150 000 \$
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	5,25 <sup>(2)</sup>	24,979	24 573
Emprunt rotatif - 196 725 000 € (317 000 000 € en 2006)	2011	5,02 <sup>(2)</sup>	283 087	448 745
Débiteures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	150 000	150 000
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions \$ US	2008	6,83 <sup>(3)</sup>	158 430	165 795
Série B	2011	7,73	175 000	175 000
Débiteures subordonnées garanties série A	2007 <sup>(4)</sup>	8,44	–	125 000
Crédit reporté <sup>(5)</sup>	2008	–	80 220	72 855
<b>Filiales</b>				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2011	6,42 – 8,30	5 760	5 009
			<b>1 027 926</b>	1 316 977
Moins portion à court terme			<b>17 292</b>	126 851
			<b>1 010 634 \$</b>	1 190 126 \$

<sup>(1)</sup> Le 14 août 2007, le crédit à terme a été amendé pour permettre les prêts EURIBOR sur l'emprunt à terme de la troisième tranche, et ce pour un maximum de 150 000 000 \$, sujet aux réductions préalablement établies.

<sup>(2)</sup> Taux d'intérêt moyen sur la dette au 31 août 2007, incluant les frais d'estampillage.

<sup>(3)</sup> Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.

<sup>(4)</sup> Le 2 février 2007, la Société a soumis un avis de rachat pour acheter le 5 mars 2007 toutes ses débiteures subordonnées garanties série A à 8,44 % (les « billets ») d'un montant en capital global de 125 000 000 \$. Simultanément, la Société a offert d'acheter aux fins d'annulation le 12 février 2007 tous les billets émis et détenus de manière valide de chacun des détenteurs de billets sur réception par le fiduciaire d'une acceptation écrite de la part du détenteur. En conséquence, des billets totalisant 89 257 000 \$ ont été rachetés le 12 février 2007 pour une contrepartie totale en espèces de 91 038 000 \$. Les billets restants de 35 743 000 \$ ont été rachetés le 5 mars 2007 pour une contrepartie totale en espèces de 36 550 000 \$. L'excédent du prix de rachat sur le montant en capital global a été comptabilisé à titre de charge financière.

<sup>(5)</sup> Le crédit reporté représente le montant qui serait payable aux 31 août 2007 et 2006 en vertu des conventions d'échange de devises couvrant les billets garantis de premier rang série A libellés en dollars américains.

Les intérêts sur la dette à long terme pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 août 2007 totalisent 18 163 000 \$ et 80 066 000 \$ (15 675 000 \$ et 55 240 000 \$ en 2006).

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 9. Capital-actions

### Autorisé, en nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	<b>31 août 2007</b>		31 août 2006
	(vérifié)		(vérifié)
<b>Émis</b>			
15 691 100 actions à droits de vote multiples	<b>98 346 \$</b>		98 346 \$
32 663 587 actions subalternes à droit de vote (24 308 112 en 2006)	<b>886 059</b>		532 112
	<b>984 405 \$</b>		630 458 \$

Au cours de la période, les transactions sur les actions subalternes à droit de vote ont été les suivantes :

	Douze mois terminés le		Douze mois terminés le	
	31 août 2007		31 août 2006	
	(vérifié)		(vérifié)	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début	24 308 112	532 112 \$	24 293 486	531 874 \$
Actions émises contre espèces	8 000 000	345 950	-	-
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions offert aux employés et du régime d'options d'achat d'actions	355 475	7 014	14 626	228
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	-	983	-	10
Solde à la fin	<b>32 663 587</b>	<b>886 059 \$</b>	24 308 112	532 112 \$

Le 2 février 2007, la Société a émis 5 000 000 d'actions subalternes à droit de vote pour une contrepartie totale de 192 500 000 \$. Le produit de cette émission, net des frais d'émission, s'est élevé à 184 211 000 \$. Le 9 août 2007, la Société a émis 3 000 000 d'actions subalternes à droit de vote pour une contrepartie totale de 153 450 000 \$. Le produit de cette émission, net des frais d'émission, s'est élevé à 146 899 000 \$.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 9. Capital-actions (suite)

### Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de l'exercice 2007, la Société a octroyé 201 587 options d'achat d'actions (136 059 en 2006) comportant un prix d'exercice de 26,63 \$ à 44,54 \$ (24,15 \$ à 29,05 \$ en 2006) dont 57 247 options d'achat d'actions (31 743 en 2006) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société a aussi octroyé 376 000 options d'achat d'actions conditionnelles comportant un prix d'exercice de 26,63 \$ dont 262 400 options d'achat d'actions ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options conditionnelles sont acquis sur une période de trois ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. L'acquisition des droits reliés à ces options est conditionnelle à l'atteinte de certains objectifs financiers annuels par la filiale portugaise de la Société, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A., sur une période de trois ans. Au cours du quatrième trimestre, la Société a rechargé un montant de 315 000 \$ à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options octroyées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003. En conséquence, une charge de 223 000 \$ et 1 662 000 \$ (202 000 \$ et 775 000 \$ en 2006) a été comptabilisée pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 août 2007. Si la charge de rémunération avait été déterminée selon la méthode de la juste valeur à la date d'attribution des options, pour les options octroyées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2001 et le 31 août 2003, le bénéfice net et le bénéfice par action pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 août 2006 auraient été réduits aux montants pro forma suivants :

	Trois mois terminés le		Douze mois terminés le
	31 août 2006		31 août 2006
	(non vérifié)		(vérifié)
Bénéfice net			
Présenté	33 987 \$		65 556 \$
Pro forma	33 967		65 475
Bénéfice par action de base			
Présenté	0,85 \$		1,64 \$
Pro forma	0,85		1,64
Bénéfice par action dilué			
Présenté	0,85 \$		1,63 \$
Pro forma	0,85		1,63

La juste valeur des options octroyées durant la période de douze mois terminée le 31 août 2007 était de 7,39 \$ (9,32 \$ en 2006) par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2007		2006
Taux de dividende prévu	1,27 %		1,27 %
Volatilité prévue	32 %		39 %
Taux d'intérêt sans risque	4,05 %		3,70 %
Durée prévue en années	4,0		4,0

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 9. Capital-actions (suite)

Au 31 août 2007, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 942 714 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions, qui incluent 376 000 options conditionnelles, peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 44,54 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 11 avril 2017.

La Société offrait également à ses employés clés un régime d'unités de performance lequel a été résilié en juin 2007. La valeur d'une unité de performance octroyée était égale au prix de clôture des actions subalternes à droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto le jour de bourse précédant immédiatement la date d'octroi de cette unité. Les unités créditées n'étaient acquises par le participant qu'à la troisième date anniversaire de l'octroi des unités de performance. Aucune unité de performance n'a été octroyée aux employés par la Société au cours des exercices financiers 2007 et 2006. Un montant de 1 125 000 \$ a été versé au cours du quatrième trimestre relativement à la résiliation de ce régime. Une charge de rémunération de 11 000 \$ et 608 000 \$ (279 000 \$ et 139 000 \$ en 2006) a été comptabilisée pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 août 2007 relativement à ce régime.

En avril 2007, la Société a mis sur pied un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'unité ») afin de faciliter le recrutement d'administrateurs compétents et le maintien en fonction de ceux-ci. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa provision annuelle sous forme d'unités d'actions différées (les « unités ») et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Le nombre d'unités qu'un membre a le droit de recevoir au cours d'une année est basé sur le cours de clôture moyen des actions subalternes à la Bourse de Toronto pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs ayant précédé la veille de la date de l'octroi. Des équivalents de dividendes sont octroyés à l'égard des unités comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités supplémentaires. Les unités sont rachetables lorsque l'individu cesse d'être un membre du conseil ou dans le cas du décès d'un membre.

## 10. Écart de change cumulatif

L'écart de change cumulatif qui est présenté à l'avoir des actionnaires est le résultat de la fluctuation des taux de change lors de la conversion des investissements nets dans les établissements étrangers autonomes ainsi que des gains et pertes de change sur la dette à long terme libellée en devise qui est utilisée comme élément de couverture de ces investissements nets. La variation nette de l'écart de change cumulatif pour les exercices 2007 et 2006 se résume comme suit :

	Douze mois terminés le 31 août 2007 (vérifié)	Douze mois terminés le 31 août 2006 (vérifié)
Effet de la fluctuation du taux de change sur la conversion des investissements nets dans des filiales étrangères autonomes	(3 512) \$	(12 412) \$
Effet de la fluctuation du taux de change sur la conversion de la dette à long terme utilisée comme élément de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères autonomes, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 18 000 \$ (1 703 000 \$ en 2006)	402	7 960
	<b>(3 110) \$</b>	<b>(4 452) \$</b>

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 11. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Débiteurs	582 \$	1 023 \$	(3 792) \$	(1 131) \$
Impôts sur les bénéfices à recevoir	58	178	(2 528)	–
Charges payées d'avance	(738)	244	(1 324)	(1 020)
Créditeurs et charges à payer	27 575	48 788	(69 807)	1 681
Impôts sur les bénéfices à payer	158	450	507	(228)
Produits reportés et perçus d'avance	1 155	(188)	4 189	1 749
	28 790 \$	50 495 \$	(72,755) \$	1 051 \$

b) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Immobilisations acquises par le biais de contrats de location-acquisition	291 \$	268 \$	3 084 \$	2 898 \$
Charges financières versées	13 705	11 805	82 787	54 892
Impôts sur les bénéfices versés (encaissés)	(728)	478	6 255	4 308

## 12. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 31 août		Douze mois terminés les 31 août	
	2007	2006	2007	2006
	(non vérifié)	(non vérifié)	(vérifié)	(vérifié)
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	413 \$	426 \$	1 103 \$	1 044 \$
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	604	407	2 307	1 522
	1 017 \$	833 \$	3 410 \$	2 566 \$

## **COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 août 2007

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)*

### **13. Garanties**

#### **Taxes à l'égard des droits de passage municipaux**

Au cours du deuxième trimestre, la Société a garanti le paiement par Cabovisão de certaines taxes à l'égard des droits de passage municipaux établies par la municipalité de Seixal, au Portugal, pour les années 2004 et 2005, qui totalisent 5,7 millions € (les « taxes ») et qui sont actuellement contestées par Cabovisão. Des garanties financières fiables ont été exigées en vertu du droit portugais applicable afin que Cabovisão puisse contester les taxes et retenir le paiement correspondant jusqu'à ce qu'un jugement définitif ne pouvant plus faire l'objet d'un appel soit rendu par les tribunaux portugais qui exercent juridiction en la matière. Ainsi, à la suite du jugement définitif, la Société pourrait, sur réception d'une demande écrite de la part de la municipalité de Seixal, être tenue de payer les montants exigés, jusqu'à concurrence d'un montant total de 5,7 millions € (8,3 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.